

Dossier du protecteur universitaire à Moncton

Le comité tripartite recommande la création d'un poste à temps partiel

Dernière réunion régulière du C.A. de la FEUM

- On crée un comité pour étudier la situation FRONT-FEUM**

Requête de 1 000\$ mise en dépôt

- La Coop devra étoffer sa demande de subvention**

Prêts et bourses

- Une délégation se rend à Fredericton jeudi**

A lire en page 3

Les Angés participeront-elles au championnat national?

La situation est confuse au hockey sur gazon

Les Angés Bleus ont pourtant remporté le match-clé samedi dernier leur permettant de participer au championnat canadien de hockey sur gazon qui aura lieu à Toronto en fin de semaine.

Toutefois, une histoire de protêt logé contre l'équipe de Terre-Neuve pourrait empêcher les Angés d'y prendre part.

Les responsables du circuit se réunissent aujourd'hui et les Angés sauront si elles devront reprendre le match qu'elles avaient gagné. Iront-elles à Toronto? La décision sera rendue aujourd'hui.

A lire en page 22

Les élections JEUDI!



Voir en page 2

C'est jeudi qu'on connaîtra le nom du nouveau président et du nouveau (de la nouvelle) directeur(trice) aux affaires externes de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM). Les étudiants ont à choisir entre Réal Giguère, Charles M. LeBlanc, Jean Léger et Bernard Lord pour la présidence, et entre Maurice Bastarache et Line Madore pour la direction des affaires externes.

LE FRONT a ouvert ses pages 10 et 11 aux candidats.

Carte de la R.A.N.B.

- **L'APARE remettra un rapport au Service de sécurité**

- **Bénéfice net de 8 147\$ pour le Kacho en septembre**

Voir en page 3

Réaliste, mais mauvais pour l'image du hockey

- **Les Aigles Bleus regardent aussi Lance et compte**

A lire en page 14

Malgré son handicap

Alain Chamberlain, un étudiant comme les autres

Alain Chamberlain se choisit quelques disques, entre dans le studio de mise en ondes, à CKUM, et s'assoit bien confortablement. Il "cue" son premier disque et s'apprête à entrer en ondes. Il est 13h58 et son émission débute dans deux minutes. Tout y est : disques français, anglais. Enfin, il est prêt. Ce qui le distingue des autres amateurs, c'est qu'il est atteint de cécité depuis l'âge de huit ans.

Aldo Chiasson

"Mon rêve d'enfance a toujours été de faire de la radio", mentionne-t-il fièrement tout en continuant à ranger ses disques. "J'ai essayé à plusieurs reprises, à Caraquet, d'avoir une émission radiophonique, mais avant de passer l'interview, le directeur de la programmation m'avertissait que mes chances d'avoir un emploi étaient très minces", ajoute Alain Chamberlain. "Ici, le contact avec le personnel de CKUM a été super. On me permet d'avoir mon émission musicale et, pour moi, c'est la réalisation d'un rêve", avoue-t-il.

Étude universitaire

C'est après avoir essayé plusieurs refus d'emploi qu'Alain Chamberlain décide de s'inscrire à l'Université. "Le domaine de la radio est assez complexe, et j'étais désavantagé à cause de mon handicap", mentionne-t-il. "J'ai finalement choisi le Service social car mes chances d'emploi sont meilleures", ajoute l'amateur de CKUM.



Alain Chamberlain, atteint de cécité depuis l'âge de huit ans, réalise son rêve d'enfance : faire de la radio. (photo: Aldo Chiasson)

"J'aime bien l'Université. C'est très différent de la polyvalente. Les gens sont beaucoup plus ouverts aux handicapés visuels", indique, par ailleurs Alain Chamberlain.

"Il y a encore plusieurs personnes qui ne savent pas au juste comment m'aborder. Les gens ne savent pas si j'accepte mon handicap ou non. Quelquefois, ils me posent des questions sur mon handicap et je leur réponds tout

Les élections de la FEUM

C'est jeudi que ça se passe

C'est jeudi prochain, en soirée, que l'on saura qui, de Réal Giguère, de Charles M. LeBlanc, de Jean Léger ou de Bernard Lord, sera élu à la présidence de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton pour les quatre prochains mois.

Robert Laflamme

Par la même occasion, les étudiants seront appelés à choisir entre Maurice Bastarache ou Line Madore pour combler le poste de directeur aux affaires externes.

Tous les étudiants inscrits à neuf crédits et plus et ayant payé leur cotisation étudiante pourront exercer leur droit de vote à partir de 9h 30 jusqu'à 16h 30, jeudi. Il y aura des bureaux de vote dans chaque faculté/école du Centre universitaire de Moncton.

Tournée des facultés/écoles

En attendant les élections, les candidats poursuivent jusqu'à mercredi leur tournée dans les facultés/écoles du campus. Demain (mardi), les candidats à la présidence

de la FEUM, tout comme ceux aux affaires externes, visiteront la Faculté des sciences sociales ("Petite caf") et l'école de Droit (Salon étudiant), entre midi et 13h. La veille des élections, Maurice Bastarache et Line Madore se rendront au Pavillon Jacqueline-Bouchard et au Ceps, toujours sur l'heure du dîner.

Quant aux candidats à la présidence, ils termineront leur tournée à la Rotonde de la Faculté des sciences et génie, mercredi midi.

Par ailleurs, la radio CKUM-MF diffusera sur ses ondes des débats radiophoniques avec les candidats. Ce soir (lundi), à 18h, place aux candidats aux affaires externes et mercredi à la même heure, ce sera au tour des aspirants à la présidence de se débattre sur les ondes.

Rappelons que des élections ont été déclenchées en vue de combler les postes de directeur(trice) aux affaires externes et de président de la FEUM en raison des démissions successives de Luc Lapointe et de Diane Hachey.

en étant très à l'aise, comme si je parlais de n'importe quel sujet", dit-il. "Les gens retiennent l'image que tu veux bien leur donner", ajoute Alain Chamberlain, tout en continuant son travail d'animateur. Pas de difficulté.

Selon Alain Chamberlain, ses études ne lui causent pas réellement de difficultés. "Ce que je trouve le plus dur à l'Université, c'est de me lever le matin", lance-t-il en riant. D'un ton plus sérieux, il s'empresse d'ajouter qu'il ne trouve rien de "très difficile" à l'Université.

"J'enregistre la plupart de mes cours. Lorsque j'ai des livres à lire, quelques-uns de mes amis me les enregistrent sur cassettes", explique-t-il. "Pour ce qui est de mes déplacements, j'ai mon chien, "Riley", et quelquefois, mes amis m'aident lorsqu'il s'agit de nouveaux endroits pour moi", conclut Alain Chamberlain.

Son co-colocataire, Eric Haché, comble d'éloges l'animateur de CKUM. "Marc est un gars très débrouillard", mentionne-t-il. "Il n'y a pratiquement rien qu'il ne puisse faire. Pour lui, son handicap n'en est tout simplement pas un", ajoute-t-il.



Alain étudie en Service social et se considère un étudiant comme les autres. "Ce que je trouve le plus dur à l'Université, c'est de me lever le matin", dit-il, pince sans rire.



En février dernier, 50% des étudiants avaient exercé leur droit de vote.

politique étudiante

Création d'un comité d'étude sur la situation Front-Feum

Un comité chargé d'étudier la situation entre LE FRONT et LE FEUM a été mis sur pied lors de la réunion du Conseil d'administration de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM) tenue mercredi dernier. M. Fernand de Varennes, représentant de l'École de droit, Maurice Chlissou, représentant de la Faculté des sciences sociales, Charles Michard, représentant de l'École de génie, et Mme Maria LeBouthillier, représentante de l'École de nutrition et d'études familiales (ENEF) ont été élus au sein du C.A. pour siéger

Johanne St-Pierre

sur le comité. Les membres du comité se réuniront prochainement pour décider de la marche à suivre.



L'atmosphère était à la détente, comme en fait foi cette photo, lors de la dernière réunion du C.A. de la FEUM, tenue mardi dernier. (photo: Eddy David)

Dossier du protecteur universitaire à Moncton

Le comité tripartite recommande la création d'un poste à temps partiel

Le comité pour l'étude du dossier du protecteur universitaire recommande la création d'un poste de protecteur à temps partiel à Moncton pour une période d'essai de deux ans. C'est ce qui ressort du rapport du comité tripartite dont Le Front a obtenu copie jeudi dernier. Le comité suggère que "l'ombudsman" soit en fonction deux jours par semaine pendant les premier et deuxième semestres universitaires.

Robert Duguay

"Les personnes consultées, même celles les plus favorables à la promotion de l'établissement de protecteurs universitaires au Canada, ne nous recommandent pas la création d'un poste à temps plein", révèle le document. Les auteurs du rapport soutiennent qu'un poste à temps plein ne serait aucunement justifiable et rentable. Parmi les exemples à l'appui, on remarque le cas de l'Université du Québec à Montréal. Celle-ci compte une population de 20 000 étudiants, et le protecteur universitaire de cette institution, post-secondaire, embauché à temps partiel (4 jours/semaine), ne reçoit qu'environ 150 plaintes par année. Et à l'Université

Quant au directeur du FRONT, M. René Landry, il considère cette démarche comme un pas dans la bonne direction. Selon lui, cela aurait dû être fait depuis longtemps et aurait pu éviter ainsi les différends. Toutefois, M. Landry espère que le comité ne subira pas de pressions externes "d'étudiants en mal de pouvoir".

"Même s'il s'agit d'un comité 'monopartite' composé de quatre membres du C.A. de la FEUM, j'espère qu'on m'en consulte" a-t-il conclu.

Soulignons que le rapport du comité devra être remis à la table du Conseil d'administration de la FEUM avant la réunion générale prévue pour le 20 novembre.



En septembre

Bénéfice net de 8 147\$ pour le Kacho

Le club Le Kacho a enregistré un bénéfice net de 8 147 \$ au cours du mois de septembre. Voilà ce qui ressort du premier bilan mensuel de l'exercice financier 86-87, présenté à la réunion du Conseil d'administration de l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes (APARE), tenue jeudi dernier.

Johanne St-Pierre

Selon le gérant du Kacho, M. Jean-Claude LeBlanc, cela constitue sans doute l'une des meilleures recettes que le Club ait enregistrées depuis longtemps. "Toutefois, s'empresse-t-il d'ajouter, ce premier bénéfice servira sans doute à couvrir une partie des frais de la prochaine vérification comptable".

D'autre part, le comité chargé d'étudier la nécessité de la carte de la Régie des alcools du Nouveau-Brunswick (RANB) a présenté son rapport qui devrait être remis au chef du service de sécurité de l'U de M, M. Wayne St-Thomas. Le rapport fait état des mesures de sécurité fonctionnelles et structurelles mises en place afin de démontrer l'inutilité d'une carte d'identité supplémentaire comme celle de la RANB. Les membres du comité, M. Tracy Jobson, représentant de la Faculté de l'administration, et M. Basile Arsenault, représentant de l'ENEF, ont même ajouté quelques recommandations en vue de parfaire la surveillance au Kacho.

Dans un premier temps, le système d'estampes devra être amélioré pour éviter toutes falsifications possibles. Au niveau de la sécurité de la clientèle du Kacho, les agents de sécurité du club suivront des cours de premiers soins et seront facilement identifiables grâce aux chandails distribués par la direction du club. De plus, les emplacements des extincteurs devront être plus clairement indiqués.

Finalement, les points concernant la définition des tâches au poste d'assistant-gérant et de la révision de la constitution ont été mis en dépôt.

Requête de 1 000\$ mise en dépôt

La Coop devra évaluer sa demande de subvention

Le Conseil d'administration de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM), jeudi mercredi dernier, a décidé de reporter la demande de subvention de 1 000 \$ de la Coop étudiante. La demande de subvention ne sera examinée que lorsque le président de la Coop étudiante, M. Claude LeBlanc, aura fourni un rapport des états financiers de la Coop ainsi qu'une estimation de la clientèle visée.

Johanne St-Pierre

Bien que la mise en dépôt de sa demande de subvention ne soit pas dramatique, M. LeBlanc a précisé que la Coop devrait bientôt rembourser les frais de la vérification comptable effectuée au cours de l'été. "Au départ, la vérification comptable ne devait coûter que 350\$ alors qu'elle se chiffre en réalité à 700\$ et la Coop ne possède pas l'argent nécessaire pour payer cette dette", d'expliquer M. LeBlanc. Selon lui, advenant l'obtention de cette subvention, les quelques 300\$ restants permettraient à la Coop de "survivre".

■ Par ailleurs, deux démissions ont été remises au Conseil d'administration. Il s'agit de celles de M. Luc Desjardins en tant que président d'Assemblée et de M. Robert Bédard à titre de président du comité chargé d'étudier la situation du service de sécurité sur le campus universitaire.

■ Par contre, le Conseil d'administration a procédé à la nomination de M. Michel

Beiliveau et de Mme Marie Hade au poste de représentants étudiants au comité des normes linguistiques. Ce comité est chargé de proposer, d'expérimenter et d'évaluer les normes soumises à l'université.

Prêts et bourses

D'autre part, une délégation composée d'étudiants et d'administrateurs de l'U de M, M. Gilles et M. Robert Bédard et d'Edmondston se rendra à Fredericton jeudi prochain pour siéger sur le comité consultatif du service d'aide financière du Nouveau-Brunswick.

La délégation remettra un document concernant l'endettement des étudiants des trois universités, qui sera suivi des recommandations pouvant améliorer le système des prêts et bourses du Nouveau-Brunswick.

De plus, les délégués tenteront de sensibiliser le gouvernement au problème des étudiants francophones du Nouveau-Brunswick. En effet, ceux-ci constituent environ les deux tiers des demandeurs d'aide financière.

La délégation de l'U de M se compose, entre autres, de MM. Louis Malenfant, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes, de M. Gilles Nadau, directeur du service aux étudiants et de M. Pierre Malenfant, directeur des finances de la FEUM.

éditorial

Voter...sans désillusion

C'est jeudi que nous serons appelés à voter, à poser ce geste concret qui est à la base même de la démocratie.

À la lumière du taux de participation aux élections de février dernier (50%), on peut affirmer que les étudiants semblent de plus en plus conscients de l'importance d'exercer leur droit de vote. En 85, 46,3% des étudiants ont exprimé leurs intentions, tandis qu'en 84, seulement 32,9% des électeurs ont affirmé leur confiance au seul candidat.

Mais, à bien y penser, un taux de participation de 50 pour cent est-il vraiment si considérable dans un monde universitaire, dans un milieu de réflexion? Nous ne le croyons pas. C'est dire qu'une personne sur deux ne prend même pas la peine de se présenter aux urnes.

Cette attitude passive de la moitié des étudiants reflète peut-être un sentiment qu'ils éprouvent face à la politique étudiante. Car il ne faut se le cacher: une très forte

proportion des étudiants ne se préoccupe pas du tout de la politique étudiante, de la FEUM, etc. C'est un fait que les principaux leaders étudiants eux-mêmes admettent.

On ne peut blâmer ces étudiants d'être désillusionnés de la politique étudiante. Surtout quand notre Fédération, à défaut de pouvoir faire progresser les vrais dossiers, se cherche un bouc-émissaire. Si vous avez le temps, prenez une feuille et dressez, par ordre d'importance,

une liste des principales réalisations de la FEUM au cours des derniers mois. Enfin, passons...

La commande est de taille pour le prochain président. Il devra rallier les troupes et s'assurer que la FEUM veuille aux intérêts du plus grand nombre d'étudiants possible. C'est pourquoi il faut voter pour le candidat qui, selon nous, sera en mesure de livrer la marchandise.

RENÉ LANDRY
ROBERT LAFLAMME

LAST CALL POUR LES ABANDONS DE COURS (30 OCTOBRE)...



Billet

Vert, le bulletin

Nous sommes vraiment choisis...

Nous allons voter sur un minipon petit bulletin de vote noir et blanc sur fond vert.

"Le bulletin a été conçu au traitement de texte. Et avec le vert, c'est plus vivant", affirme, enthousiaste, Yvon Lacoste, le président des élections.

Vert, c'est la couleur de l'espoir. Tout électeur qui se respecte fonde un vœu soit peu d'espoir en remenant ce bout de papier...

Les cases où l'on indique un "X" ou un crocheter sont entourées de noir, pour empêcher qu'un trop grand nombre de bulletins soient rajustés parce qu'un trait de crayon dépasse les cadres du carré. Cela devrait aussi éviter bien des disputes s'il y a un comptage des votes!



Reste que l'apparition de ce bulletin nouveau genre ne pourra pas éliminer les interpellations... Yvon Lacoste, juriste s'il en est un, est catégorique: "le X ou le crocheter doit être bien fait!" René Landry

LE FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

L'EQUIPE DU JOURNAL

858-4526

Directeur	René Landry
Rédacteur en chef	Robert Laflamme
Adjointe au rédacteur en chef	Johanne St-Pierre
Pigistes	Josette Brun, Claude Thibodeau, Johanne Lise Landry, Lucie Richard, Michelle Veilleux et Robert Duguay
Responsable des nouvelles culturelles et artistiques	Réjean Roy
Responsable des nouvelles sportives	Yves Blouin
Adjoint	Aldo Chiasson
Caricaturiste	Marc Landry
Correction	Sylvie Potvin, Marc Gosselin, Myriam Rossignol et Patrick Didergan
Montage	Pierre LeBlanc, Marc Landry, Claudine LaRouche, Claire Comeau, Robert Laflamme et René Landry
Photographe	Eddy David
Publicité	Robert Bourgeois et René Landry
Liraaloon	Aldo Chiasson

Le comité de rédaction est formé de Robert Laflamme, de René Landry et de Johanne St-Pierre.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT les mercredis précédents la date de parution, avant 17 heures. Les articles qui parviendront au FRONT après 17 heures seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir tout au plus 350 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de responsabilité envers les écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenuer opinions, commentaires ou autres qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendances discriminatoires envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, etc.)

LE FRONT est imprimé à 4 500 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LIMITED, boîte postale 280, Amherst, Nouvelle-Écosse, B4H 3Z2.

opinion du lecteur

Pauvre monsieur LeBlanc!

(Réponse à la lettre: Un groupe d'étudiants avec de trop petits chapeaux (ou des têtes enflés))

Cher monsieur LeBlanc,

Les porteurs de petits chapeaux ont le dos large et la tête haute. Le Front et les MAUI, pour l'instant, ça fonctionne... (On ne peut pas en dire autant de la COOP). Évidemment, on retrouve une majorité de "communicateurs" dans les médias universitaires. Le phénomène est assez répandu dans les médias en général!

De plus, cher monsieur LeBlanc, cette poignée d'étudiants visibles (environ 80 payeurs de frais de scolarité) ne font pas partie d'un module jeune et relativement démodé.

Le programme d'information et de communication forme des professionnels. Il leur est donc indispensable d'acquiescer une expérience pratique.

Tout comme les étudiants en Éducation physique et loisirs qui organisent les activités S.A.R.; les étudiants en Arts dramatiques qui mettent de la vie dans la ligne d'Empire et qui "occupent" la Grange; les étudiants en Science politique qui voyagent et les étudiants en Administration qui s'impliquent dans le Club de marketing; nous croyons légitime et normal de travailler à CKUM et au Front!!!

Sans vouloir vous dénigrer, et quand vous 500 membres? On dit que "la critique est aisée mais l'art est difficile". Qu'en pensez-vous?

J'espère que votre lettre sériément et abondamment aura un effet bénéfique sur la collectivité étudiante. On est partout le manque de participation. Il y a de la place pour tous ceux (celles) qui veulent bien construire leur université. Mais pour y arriver, il y a mieux à faire que de "taper sur la tête" de ceux qui font leur part!

Chantal Arousseau

Comment être réactionnaire en 350 mots ou moins

Vous rappelez-vous de ce mot méchant, la pire insulte qu'on pouvait faire dans les années 70? Eh bien, il m'arrive parfois d'avoir envie d'être réactionnaire, si l'on interprète ce mot de façon à vouloir dire "ne donner le droit de réagir face au marasme". Ce qui me choque actuellement, c'est la question du Front.

Mais il faut être rapide pour réagir au Front: à peine 48 heures pour digérer les informations rapportées dans l'afFront étudiants, y réfléchir et y répondre, sous forme dactylographiée en moins de 350 mots bien sûr! A y penser plus sérieusement, on croirait que notre journal ne veut pas d'opinions ou

L'expérience à la présidence

Le futur président de la F.E.U.M. doit posséder certaines qualités. Il doit être en mesure de faire valoir sa conscience étudiante, d'exprimer les besoins des étudiants et gagner la confiance et le respect des gens avec lesquels il va négocier. Bernard Lord a cette expérience et ces capacités.

Les autres candidats, notamment Réal Giguère et Jean Léger, n'ont aucune idée pour ne pas dire expérience des exigences que peut comporter le poste de président de la F.E.U.M. Ce ne sont pas des gens responsables. Ils préfèrent se servir de leurs liens étroits avec "Le Fruit" pour manipuler l'information. Est-ce la communication?

d'idées réfléchies. Peut-être cherche-t-on à perpétuer cet état de choses. Toujours est-il qu'actuellement les lettres du Salon chrétien semblent être plus réfléchies que les éditoriaux insipides qui nous sont offerts depuis septembre.

Du côté visuel, pas de plaintes: il est absolument chouette votre journal. Le contenu, toutefois, laisse à désirer. On ne peut guère reprocher à l'équipe du Front de vouloir s'en tenir à du rapportage à la Hebdo-Campus, c'est certainement plus sécurisant, et moins dérangeant. Mais s'il-vous-plait, si vous n'avez pas le courage de vos convictions, ou si vous n'avez tout simplement pas d'idées, n'empêchez pas ceux qui en ont de les publier.

Le récent conflit qui a surgi à la réunion régulière de la FEUM concernant les

Bernard Lord a appris sa leçon lors des dernières élections. D'ailleurs, le temps écoulé depuis, lui a permis de prendre du recul et avoir une vision beaucoup plus positive des choses. Croyez-moi c'est une caractéristique primordiale pour un(e) président(e).

En tant qu'ex-président qui a mis beaucoup de temps et d'énergie dans les dossiers, je serai la première à offrir mes services au prochain président de la F.E.U.M., Bernard Lord!

Diane Hachey,
étudiante

N.D.L.R. - Le journal ne se porte aucunement responsable de ces écrits, qui n'engagent que l'auteur.

politiques du journal est symptomatique du malaise qui règne depuis quelque temps déjà dans nos organisations étudiantes. D'une part, ces organismes sont toujours là quand il s'agit de prélever de l'argent à la FEUM pour assurer leur fonctionnement. Mais attention Messieurs-Dames les élus, ce n'est pas vous donnez pas de droit de regard sur "ma" compagnie, "mon" journal, etc... Est-ce que la FEUM n'est plus qu'un simple fiduciaire de ces organismes qui ne veulent répondre de rien à personne?

En ce qui a trait au Front, il est temps que les gens du haut comprennent que la liberté d'expression comprend les idées et les opinions des autres et non seulement de ceux qui ont le dernier mot, après l'heure de tombée.

L. Léger
Étudiant

HOWARD JOHNSON



Hotel restaurants Centre des congrès

Centre ville Edmundston, NB

LE MEILLEUR LIEU DE RENDEZ-VOUS AU MADAWASKA

Allain Bernier
Directeur général

Carrefour Assomption
100, rue Rice
Edmundston, NB E3V 1T4

(506)739-7321

opinion du lecteur

Ce n'est qu'une question de bon sens

De nouveau la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton est en pleine élection. Quatre étudiants se disputent présentement la présidence de la F.E.U.M. et deux se disputent la vice-présidence aux affaires extérieures.

Dans Le Front de lundi dernier, un étudiant, sous la rubrique "Opinion du lecteur", met en garde la population étudiante par rapport aux erreurs commises par les étudiants dirigeant la F.E.U.M. à l'automne 1983.

HUM!?!...

Claude LeBlanc... Hum? Qui est-il? N'est-ce pas lui le responsable de la COOP étudiante? Qui est-il pour se permettre de critiquer l'implication des étudiants dans le milieu universitaire? N'est-il pas normal qu'un étudiant, après avoir appris la théorie en classe, acquière l'expérience pratique? Les étudiants qui s'impliquent méritent d'être encouragés et non critiqués. Sachez, M. LeBlanc, que Le Front et les MAUI(C)KUM ne sont pas des jouets pour les étudiants en information-communication comme vous le prétendez, mais plutôt des outils de base pour la formation. N'auriez-vous pas intérêt, M.

Le Blanc, à consacrer davantage d'énergie à la COOP étudiante qui en arrache au lieu de gaspiller de l'encepe pour écrire des insultes insignifiantes? Vous allez également avoir avantage à vérifier vos affirmations car l'information-communication n'est pas un département mais un module. Cessez donc de lancer des paroles en l'air et de parler à travers votre chepeau. En terminant, j'aime aussi m'impliquer et puis passer pour une tête enflée que de rester assis à "maïser".

Claude Théberge
étudiant 4ème année
INFO/COMM

Jean Léger, un étudiant pour nous

Moi, c'est simple! Mon choix, c'est JEAN LÉGER... Pourquoi un tel choix? Parce que JEAN LÉGER a démontré qu'il peut mener des dossiers à terme.

À l'aide de détermination et de leadership, JEAN LÉGER a fait du bon travail à CKUM. En effet, JEAN LÉGER est l'instigateur du projet sérieux à notre radio étudiante. Je ne sais pas si vous êtes au courant mais il y a une nette différence entre la radio de cette année et

celle de l'année dernière. C'est la preuve que quand JEAN LÉGER prend des affaires en main, il les mène jusqu'au bout.

Je suis, de plus, persuadé qu'il peut faire de même à la FEUM. Faites donc comme moi. Le 30 octobre, votez pour de l'action. Votez JEAN LÉGER!

Johanne Savoie

Au sujet de Bernard Lord

Le 30 octobre prochain les étudiants du CUM sont invités à se choisir un nouveau président de la FEUM. Quatre candidats sont en lice. Qu'est-ce qui fait choisir ces étudiants?

On parle beaucoup de curriculum vitae. Il faut dire que des "présidents de ci et de ça" il y en a beaucoup. Mais des présidents de la FEUM il n'y en a qu'un et, Bernard Lord l'a été pendant deux ans. Lorsque l'on parle d'expérience et de continuité, il est le candidat tout désigné.

Il sait aussi écouter. Sous sa présidence la FEUM s'est appliquée à communiquer mieux que jamais avec les étudiants. Par le biais de sessions d'information dans les facultés - sur des sujets concernant directement les étudiants - il a démontré concrètement son volonté de rapprocher les étudiants de leur fédération.

Mais au-delà de l'idéologie c'est aussi un président pour qui les résultats tangibles importent. Et c'est pourquoi l'instigateur du rassemblement étudiants, il est le premier à avoir

offert un service de photocopie à rabais au CUM. Liste s'allonge. Alors pourquoi la FEUM, Bernard Lord a amorcé, choisit-il de voter à l'amélioration de l'éclairage et des toilettes au CUM afin d'assurer quotidiennement une plus grande sécurité aux étudiants et aux enseignantes. Ce s'est concret... du vrai.

On discute aussi des grands dossiers tels que l'évaluation des cours. Bernard Lord est aussi un des pionniers. Après avoir signé deux ans à des comités en la matière, il est venu bien près de faire aboutir cette question fondamentale pour tous les étudiants, celle de recevoir des cours d'une qualité à laquelle nous avons droit.

Comme l'écrivait Michel Desjardins la semaine dernière: "Le très court mandat de quatre mois exige une période d'action, une personne informée et surtout une personne d'expérience". Jamais un choix n'aura été aussi clair. Ensemble, le 30 octobre prochain, redonnons ce leadership à la FEUM.

Bruno Hamel

Le président et le directeur des finances de l'époque ont décidé, pendant l'été, d'investir une somme d'argent importante dans la rénovation du Kachô. Lors du début de la session d'automne, un groupe d'étudiants a utilisé cette décision comme prétexte afin d'exiger la démission des étudiants ayant pris cette décision.

Après la démission du président et du directeur des finances, la F.E.U.M. a perdu toute crédibilité auprès des étudiants. Impossibilité de réunir suffisamment d'étudiants pour tenir le quorum des assemblées générales. Elections invalidées parce que moins d'un certain pourcentage de la masse étudiante a voté et j'en passe.

Le président évident

En effectuant votre choix d'un candidat à la présidence de la F.E.U.M. le 30 octobre prochain, certains faits sont à considérer:

- Tout d'abord, il s'agit d'un mandat de quatre mois avant qu'arrive aux prochaines élections générales de la F.E.U.M. soit au mois de février prochain. Donc le critère d'expérience au sens de la direction de la F.E.U.M. doit être un "critequin".

- Ayant été président de la F.E.U.M. pendant deux mandats consécutifs, Bernard Lord est le seul parmi les quatre candidats à avoir occupé un poste au sein de l'exécutif de la F.E.U.M. (il est de plus le seul à avoir siégé au conseil d'administration de la F.E.U.M.).

- Sur le plan interne, Bernard Lord, ayant siégé au Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton de février 1984 à février 1985, a toujours été à l'avant-garde des intérêts des étudiants et des étudiants en matière de prêts-bourses (en créant un comité de réflexion sur le dossier des prêts-bourses), des frais de scolarité et des services offerts à la population étudiante. Il a d'ailleurs réussi à faire considérer au Conseil des gouverneurs le

Tand pendant la session de printemps 1984 un nouveau exécutif est élu à la F.E.U.M.

L'élection du 30 octobre comblera les postes vacants, soit la présidence et la vice-présidence aux affaires extérieures. Il s'agit d'une question de bon sens. La personne qui occupe au poste de président devra être capable sans délai de continuer le travail sur les dossiers déjà existants. Certains des candidats vont vous promettre un morceau du ciel lors de leurs campagnes! Quand vous ferez votre choix, n'oubliez pas que notre nouveau président n'y sera que pour quatre mois.

Berlin Losler

principe de résidences mixtes sur le campus, un dossier qui mérite d'être poursuivi.

- Sur le plan externe, Bernard Lord a réussi à améliorer la crédibilité de notre fédération auprès des instances gouvernementales, des autres associations étudiantes du Canada, du public et des médias. On se rappellera l'an dernier de la campagne des cartes postales où plus de 200 000 (2000) étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton ont dit non à l'augmentation des frais de scolarité. Ces cartes ont été envoyées aux ministres des ordres de gouvernement impliqués dans cette question. De plus, il ne faut pas oublier les nombreuses conférences de presse qui ont précédé la population étudiante. Le 30 octobre, le choix évident, c'est Bernard Lord.

Dans la situation actuelle, la F.E.U.M. a besoin de leadership. D'une direction stable et ferme, bref, d'une personne d'expérience qui sait mener à bon terme les dossiers qui préoccupent la population étudiante. Le 30 octobre, le choix évident, c'est Bernard Lord.

Gilles Verret

Pourquoi voter pour Maurice Bastarache?

Maurice Bastarache est un étudiant franc et honnête. Au vu de ce que je connais de lui, c'est qui est capable de travailler avec des gens qui veulent aller de l'avant.

Les points forts chez lui sont la discussion ouverte, la défense des autres, la communication avec l'extérieur, etc... N'est-ce pas exactement ce qu'il nous faut pour progresser en tant que fédération reliée à d'autres groupements ou organisations? Quelqu'un qui est soucieux de ceux et celles qui l'entourent. Quelqu'un qui veut servir en s'engageant sérieusement en tant qu'étudiant.

Il ne faut pas oublier que le futur se construit avec les actions que l'on pose

aujourd'hui. La vie est comme un ballon. Si nous appuyons sur l'une de ses extrémités, l'autre se déformera pour prendre place ailleurs. Tout ceci pour dire qu'il faut se choisir, dès le 30 octobre, des remplaçants capables de remplir leurs engagements. Des personnes qui n'hésiteront pas à réfléchir tout simplement ce qui se vit dans d'autres groupements ou associations.

Le 30 octobre, afin de combler le poste de représentants aux affaires extérieures, donnons un mandat clair à Maurice Bastarache. Il faut arriver de cocher pour faire démissionner.

Sans cela, la masse étudiante perd confiance.

Roger Duguay
étudiant 4ème année

Mes excuses!!!

J'aurais aimé vous écrire une opinion du lecteur sur la réunion régulière du conseil d'administration de la F.E.U.M. de mercredi soir dernier, mais vu que la réunion était à 18h30 et que l'heure de tombée est à 17h00 le mercredi, je ne peux pas.

Claude LeBlanc

Magasin

achat - vente - échange

339 Mountain Rd.
(entre Weldon et Cameron)
Tel. 855-9916

Disques - Cassettes
Livres - Affiches
(reverts à usage)

Cheep Deal

- Avec carte de membre
- Achelez aux prix coutant du magasin sur commande
- Location de disques

opinion du lecteur

22 minutes dans la vie de Luc Desjardins (3)

J'ai rédigé un article pour LE FRONT de la semaine dernière mais il n'a pas été publié parce qu'il avait plus de 350 mots, m'a-t-on dit. La deuxième partie de ma série ayant été escamotée (une fois plus), je vous livre en troisième partie la conclusion de mon article

"Chers membres du Comité de rédaction, (...)

Les relations LE FRONT à la F.E.U.M.

Il est un autre débat que toute cette histoire fait ressurgir: celui de la relation entre LE FRONT et la F.E.U.M. Et, contrairement à votre commentaire, je m'en réjouis. De passer 1 heure 1/2 à en discuter à la réunion de la F.E.U.M. et à le mériter d'en clarifier la portée, ce qui est sain en soi. Et beaucoup plus significatif qu'un banal 22 minutes de "retard".

Vous parlez de joug du poids politique, d'ingérence politique, de relations politiques et, malheureusement, de patronage politique. Quels propos diatribiques...

L'histoire de la presse est celle de la liberté d'expression. Les entreprises de presse ont le droit de s'opposer aux gouvernements, les institutions, les journalistes contre leurs patrons, pour assurer une liberté "professionnelle" de la circulation de l'information et des idées. J'en suis sûr. Vous d'ailleurs exactement pourquoi je me suis insurgé devant la censure qu'a pratiquée LE FRONT à mon égard.

Jamais, à ma connaissance, la F.E.U.M. est intervenue pour censurer un article, pour en empêcher la parution. Elle est intervenue, par l'intermédiaire de sa présidente, pour - au contraire - permettre la parution d'un article. Ce n'est pas la F.E.U.M. qui a censuré, c'est LE FRONT. Et de se cacher derrière les principes mêmes qu'on défendait les entreprises de presse pour tenter de faire croire le contraire, est forcément malhonnête. Si la presse est le droit de pouvoir, c'est parce qu'elle a refusé la censure qu'on cherché à lui imposer les instances politiques. Mais que le pouvoir politique se doive d'intervenir pour ramener la presse à l'ordre, pour empêcher de pratiquer la censure, c'est le comble de l'injustice.

En tant qu'étudiant qui paie 585 par année de cotisation à la F.E.U.M. pour entre autres bénéficier des services du FRONT (plus de 40,000\$), quand ce journal étudiant me censure, c'est à la F.E.U.M. que je me dois de m'adresser. Et il est alors du devoir de la F.E.U.M. de demander des comptes aux mandataires que sont les responsables du FRONT. D'y voir de l'ingérence politique relève de la fabrication. LE FRONT n'a pas à se censurer pour le bon plaisir des élus politiques, la F.E.U.M. en occurrence. C'est la liberté de presse qui le commande. Mais quand LE FRONT censure, la F.E.U.M. a le devoir d'intervenir. C'est la liberté d'expression qui le commande. Sinon, permettez-moi de douter que l'histoire de la presse, soit celle de la liberté d'expression. C'est une question de principe.

Et quand LE FRONT se permet de refuser un article de la présidente de la F.E.U.M. parce qu'il est arrivé un mercredi soir après l'heure de tombée mais qu'il se permet de publier une entrevue réalisée un vendredi après-midi avec le Chef des Services de sécurité, je doute de l'intégrité intellectuelle des prébères de principes; je doute aussi de leur réelle dévotion à la cause étudiante. Je crois plutôt que ce sont des fossyeurs de la vérité. C'est pourquoi je m'inquiète quand la majorité de nos élus les cautionne.

P.S.

Luc Desjardins
A ma connaissance, seul Bernard Lord, candidat à la présidence de la F.E.U.M.,

comprend l'importance et la portée du débat soulevé par cette question. En raison de son expérience et de sa nouvelle attitude, je voterai pour lui lors de l'élection du 30 octobre.

N.D.L.R.: Cette opinion du lecteur comptait, au départ, plus de 1 530 mots. C'est 1 180 mots de plus que la limite fixée. Nous avons demandé à son auteur de résumer l'article, de façon à ce qu'il soit publié la semaine dernière. Mais l'auteur a préféré attendre une semaine avant de le faire.

Je n'ai pas confiance en Réal Giguère

M'étant impliqué dans des affaires étues activement pendant six ans, je me permet d'exprimer l'opinion suivante.

Je ne peux pas partager la position de certains étudiants qui appuient la candidature de Réal Giguère comme président de la FEUM.

J'ai eu l'occasion de travailler avec lui au sein de l'APARE à titre de trésorier pour l'année 1985-86. A mon avis, il manque nettement des qualités de "leadership" nécessaires pour représenter les étudiants et faire face solidement à l'administration de l'Université de Moncton pour protéger les intérêts des étudiants. Il a peut-être de bonnes

intentions face à la politique étudiante, mais il n'a pas la capacité de les exécuter.

Afin d'assurer une continuité des dossiers étudiants à la FEUM, je crois sincèrement que le candidat à choisir est Bernard Lord. Je peux vous assurer que je ne suis pas une "partisan" de ce candidat. J'ai eu moi-même des différends avec lui, surtout en ce qui concernait les intérêts de l'APARE. Toutefois, je l'ai vu fonctionner et je sais qu'il prendra les choses en main. L'intérêt étudiant aura son chien de garde.

Hélène Beaulieu
Étudiante
de l'École de droit

JEAN LÉGER,
Un gars d'action!

Natif de Caraquet, Jean Léger étudie à l'Université de Moncton depuis quatre ans.

Dès son arrivée dans le milieu universitaire, Jean Léger a su faire preuve de dynamisme. Plusieurs organismes ont pu profiter de l'ardeur qu'il mettait dans son travail.

Jean Léger a agi pendant 1 an comme arbitre de la ligue d'improvisation. Jean Léger a collaboré comme journaliste au journal Le Front pendant 3 ans. Il a de plus animé de nombreuses émissions à CKUM-MF avant de devenir président des MAUL, organisme géant cette radio.

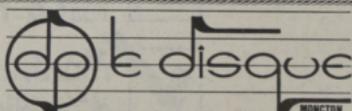
Jean Léger a été un observateur de la politique étudiante dès son arrivée à l'Université en animant des émissions d'information qui touchaient directement aux affaires étudiantes.

Jean Léger a été l'instigateur du débat des chats à CKUM où les étudiants ont pu entendre les confrontations des candidats.

Lorsque Jean Léger parle de communication, il sait de quoi il s'agit. Fort de son expérience de 7 ans dans le domaine des communications, autant à Radio-Canada, dans le domaine privé et qu'à CKUM, il est convaincu qu'il peut améliorer la communication entre la collectivité étudiante et ses élus.

Une des principales qualités de Jean Léger est qu'il sait écouter les gens. Les étudiants ne seront certainement pas déçus de trouver une oreille attentive à la cause étudiante.

POUR UN GARS D'ACTION, POUR DU DYNAMISME, VOTONS JEAN LÉGER!



le disque
MONCTON

OUVERTURE: le samedi 1er novembre

Voici ce que vous offre le disque-Moncton:

- Une vaste sélection en ROCK - CLASSIQUE - JAZZ et chanson française, disponible en copie canadienne ou en importation,
- des vidéos rock;
- un service de commande rapide; renseignez-vous!
- des prix avantageux;
- un tirage hebdomadaire: le disque ou la cassette de votre choix!
- un service de consultation.

LE DISQUE-MONCTON;
- Centre commercial Highfield Square
(près du Marquis Dry Cleaners)
- entrée intérieure: corridor de service
- Téléphone: (506) 857-0780

**Pour
étudiants
seulement**

Comment économiser 33% sur votre prochain billet de train?

- Dites que votre père est propriétaire de la compagnie.
- Passez un test d'habileté.
- Montrez votre carte d'étudiant.

Les vrais débrouillards prennent le train.
Surtout depuis que VIA Rail offre son nouveau tarif étudiant. Présentez simplement votre carte d'étudiant. Vous voyagerez décontractés, vous rencontrerez un tas de gens, vous serez 33% plus riches.
Mieux vaut être riche et en train...

Pour renseignements et réservations, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA Rail. Le tarif étudiant s'applique dès maintenant aux étudiants à temps plein, du niveau collégial. Certaines conditions s'appliquent, quant aux dates de voyages. Renseignez-vous.



La téléconférence, un instrument pédagogique à apprivoiser

Par son enseignement à distance, l'Éducation permanente de l'Université de Moncton offre des cours de niveaux universitaires à l'intention des personnes vivant en région éloignées.

Charles Gervais

"Pour la plupart des gens de l'extérieur, c'est la seule façon de suivre des cours en français tout en conservant leur emploi", déclare M. Pierre LeBlanc, membre de l'équipe de l'enseignement à distance de l'Université de Moncton.

Rappelons que l'équipement utilisé pour l'enseignement à distance comprend un système de hauts parleurs et de microphones. Au moment où se donne le cours, l'étudiant peut échanger verbalement avec le professeur du centre émetteur et les autres étudiants.

Les cours par téléconférence offerts au premier semestre sont: Management (AD 2211), donné par M. Normand Hélu et Supervision scolaire (ED 6122), donné par M. Jean-Guy Vienneau.

Les gens de l'extérieur apprécient beaucoup les cours donnés par téléconférence. *"Après s'être adaptés au système de téléconférence, les étudiants qui suivent les cours à l'Île-du-Prince-Édouard, Shédiac, Shippagan et ailleurs, semblent très satisfaits",* indique M. LeBlanc.

Des étudiants mécontents

Par contre, à l'Université de Moncton, les étudiants ne partagent pas le même avis. *"Les microphones me gênent passablement. Je perds facilement le fil de mes idées",* affirme Mme Huguette Lepage, étudiante à l'Éducation permanente.

Les cours par téléconférence se donnent à Moncton, mais ils peuvent être suivis dans différents centres éloignés de l'Université, ce qui cause certains inconvénients. *"Le travail de groupe qu'on peut faire en classe devient impossible avec les gens de l'extérieur qui nous entendent seulement",* déclare M. Pierre Doucet, étudiant à l'Éducation permanente. M. Doucet est inscrit au cours de Management (AD 2211) à l'Université.

Question d'adaptation?

Le système de microphones n'intimide toutefois pas tous les étudiants. *"Je me sens très à l'aise avec les microphones, il suffit de s'adapter",* mentionne Denis Doucet, étudiant de quatrième année en Sciences sociales, au Centre universitaire de Moncton.

Du côté des professeurs, on pèse le pour et le contre. *"Je dois modifier mon enseignement et je ne peux pas utiliser le tableau pour illustrer un point de vue ou donner un exemple. Mais pour les gens de l'extérieur, c'est un gros avantage de pouvoir suivre des cours universitaires en français par téléconférence",* affirme M. Normand Hélu, professeur de Management, à l'Éducation permanente. M. Hélu, qui est adjoint au service de l'information de la Société Radio-Canada Atlantique, à Moncton, avoue que le système n'est pas parfait et qu'il incommode certaines personnes.

Comme solution, M. Hélu préconise un système de télévision en circuit fermé qui diffuserait les cours en direct.

Player's

Un goût à ta mesure.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.
Moynie par cigarette - Player's Lights: tartrac régulier: "goudron" 10 mg, nicotine 1.0 mg, King Size "goudron" 10 mg, nicotine 1.1 mg.
Player's Filter: tartrac régulier & King Size: "goudron" 10 mg, nicotine 1.2 mg.

SPÉCIAL ÉLECTION 86

Un choix nécessaire...

Réal Giguère



Réal Giguère

Conflits internes: Deux démissions successives et des conflits internes, la FEUM vs la MAUI et tout récemment, la FEUM vs LE FRONT, que se passe-t-il? La FEUM se doit de travailler pour et avec ses organismes qui fonctionnent, pour l'instant à merveille et non contre!

Présentement, on pourrait croire qu'un groupe essaie de faire du journal LE FRONT, un outil de propagande exclusif à l'exécutif de la FEUM (4 personnes), c'est inadmissible. LE FRONT se doit, à tout prix, de rester indépendant, sans favoritisme pour qui que se soit. Cette même "clique" repose ses arguments sur le fait que c'est la FEUM qui finance LE FRONT.

Exact, la FEUM finance LE FRONT et représente les étudiants(e)s. Par contre, aurait-on oublié que le conseil étudiant de Pécole de Droit, les M.A.U.I., l'APARE, les conseils étudiants des arts, de l'administration, de l'éducation, des sciences, des sciences sociales etc., eux aussi représentent les étudiants(e)s. Alors, afin d'éviter que LE FRONT devienne un outil de travail exclusif à la FEUM et ce au détriment de tous les autres organismes étudiants du campus, on se doit de laisser le journal "LE FRONT" libre de toute action manipulatrice!!! Après tout, le gouvernement HATFIELD qui finance le nouveau quotidien "LE MATIN" n'a aucun droit de regard sur ce même journal, simple question de liberté de parole, de justice à part égale.

Les dossiers académiques: Pendant que l'on s'entre-déclarent, les dossiers s'accumulent. Les prêts-bourses (au-delà de 3 000 pour un prêt!!!) L'évaluation des professeurs (ça traîne en longueur...). Les frais de scolarité (8% d'augmentation cette année et l'an prochain???)

Les acquis étudiants perdus

Les dates d'abandons des cours ont été avancées de deux semaines (l'an passé), pourquoi?? La carte R.A.N.B. exigée aux étudiants de 19 et 20 ans... discrimination... c'est l'évidence même... Pourquoi?? La carte étudiante n'a-t-elle donc aucune valeur?? Le corps de police

étudiant (les jaunes), il a été approprié par le service de sécurité de l'Université (les Bleus) Pourquoi??? L'ombudsman sera-t-il embauché par l'administration de l'Université sans que les étudiants n'aient aucun droit décisionnel, ce serait une grave erreur!!!

Nouveaux dossiers

Etude, Excellence, Emploi: Une intégration à la communauté visant à promouvoir l'Excellence de nos Etudes axées sur l'Emploi. C'est un projet des plus intéressants sur lequel on se doit de travailler. Mais, auparavant les dossiers prioritaires (Frais de scolarité, Évaluation des profs., etc.)

Une équipe solide

Pour un travail d'équipe, un esprit d'équipe, une cause commune, la cause, étudiante: UN CHOIX NÉCESSAIRE. REAL GIGUÈRE.

C'est une question de leadership...

Charles LeBlanc



Charles M. LeBlanc

Finies les perles de temps! Aujourd'hui, il faut prendre les choses en main pour poursuivre les objectifs fixés pour l'année académique 1986-87.

L'année dernière, nous avons été

sédulés par des promesses "d'adopter une démarche logique en ce qui concerne le travail des dossiers". A cause de circonstances imprévues, nous voilà repartis dans une course à la présidence de la FEUM. Afin d'atteindre ces objectifs, nous devons oeuvrer ensemble pour arriver à un consensus et avancer des propositions qui contribueront à répondre aux intérêts et préoccupations des individus et de la collectivité étudiante.

Aujourd'hui pour demain, le savoir-faire" continue

1. Académique: priorité

Comme dans le cadre du Festival d'entrée 86, l'un des objectifs portait sur l'intégration académique. Nous devons poursuivre ce qui nous assure d'implanter un système d'évaluation des cours répondant aux objectifs fixés conjointement par la FEUM et l'APBUM.

A court terme on doit s'assurer d'une amélioration de la qualité de l'enseignement pour que dans quinze ans, le Centre universitaire de Moncton soit reconnu comme une formation académique supérieure à la moyenne.

2. Centre social: déjà 1 million

Encore cette année nous n'aurons pas la première levée de terre mais je vous garantis l'achat de la pelle. On doit construire un Centre social répondant aux objectifs d'aujourd'hui et de demain et non à ceux des années 70. Cette année, nous devons initier un projet reflétant les besoins contemporains des étudiants.

3. L'environnement aux études, nouvelle perspective

A mon sens, je crois qu'il est nécessaire qu'aux études, on se "dote" d'un environnement favorable et propice à un output académique optimal.

2 notions de base caractérisant l'environnement:

- a) Physique: dont!
 - l'importance des couleurs des murs;
 - endroit de détente (prêts aux conseils étudiants voulant renover leurs salons);
 - salles d'études - bibliothèque (amélioration en général).
- b) Social:
 - Carrière d'hiver 87;
 - Festival des arts mettant en évidence les talents des étudiants-e-s des arts.

Bien entendu vous pouvez contribuer à réaliser ces objectifs en incitant d'autres étudiants et étudiantes à voter le 30 octobre.

C'est une question de leadership, c'est une question de réalisation.

Charles LeBlanc,
candidat à la présidence
de la FEUM

L'expérience en action...

Bernard Lord



Bernard Lord

Il me fait plaisir de m'introduire à vous par le biais du journal étudiant. Je m'appelle Bernard Lord et je suis étudiant en quatrième année en économie. Je ne dresserai pas un long curriculum vitae mais seulement dire que je suis un diplômé de la polyvalente Mathieu-Martin et que je fûs président de la FEUM pendant deux ans.

C'est et ce titre que je me présente à vous aujourd'hui. Le choix d'un président pour une durée de quatre mois n'est pas un choix compliqué. Il me semble tout à fait ridicule de faire des promesses qui ne se réaliseront jamais en quatre mois. Tous les étudiants le savent bien. C'est pourquoi je me présente comme un candidat de la continuité. Continuité avec des dossiers que j'ai initié pendant les deux ans de passés à la FEUM - évaluation des profs, réforme du système des prêts et bourses, etc... mais aussi continuité et harmonie avec les autres membres de l'exécutif toujours en poste.

L'élection du 30 octobre prochain est basée sur la continuité des dossiers, la stabilité à la FEUM et la valeur des connaissances. J'ai remplis ces conditions pendant deux ans et je me présente comme candidat logique aux prochaines élections.

Merci et bonnes élections!

Bernard Lord,
candidat à la présidence

SPÉCIAL ÉLECTION 86

Le dynamisme à votre portée...

Jean Léger



Jean Léger

Je suis étudiant à l'Université de Moncton depuis bientôt quatre ans et j'observe la politique étudiante depuis autant de temps. Je connais les dossiers qui concernent la collectivité étudiante, car j'ai été journaliste à CKUM pendant trois ans et j'ai pu, par le fait même, constater les failles du système politique étudiant. De plus, ce qui n'est certes pas à négliger, je suis un étudiant endetté et écœuré de l'ère.

Mon principal objectif consiste donc à ce que les étudiants francophones du Nouveau-Brunswick soient représentés auprès des instances gouvernementales. Il faut que nous, étudiants du N.-B., fassions sentir aux leaders politiques responsables de l'Éducation post-secondaire que nous représentons l'avenir de notre société et que nous en

avons assez de nous endetter. Le système des prêts et bourses se doit d'être humanisé.

D'autre part, un endroit où nous dépensons beaucoup d'argent sans avoir quelque chose en retour, c'est le centre social étudiant. Ça fait plus d'une décennie qu'on en parle et, par surcroît, que nous devons parler de l'argent dans ce projet sans nous en douter. Savez-vous que pour chaque livre acheté à la librairie, une partie des profits est déposée dans un fonds dans le but de construire un centre social? Pour le moment, ce montant s'élève à près d'un million de dollars. Nous avons droit à ce que l'argent qui est investi dans ce projet serve à quelque chose.

Concernant la communication sur le campus, un comité de revendications doit être institué par la FEUM pour rencontrer à tour de rôle les conseils étudiants des facultés et écoles pour connaître leurs revendications auprès de la FEUM. Également, je suis convaincu qu'il est du devoir de l'exécutif de la FEUM de rencontrer mensuellement la presse étudiante pour informer la collectivité de l'évolution des dossiers. Fin de jouer à l'autruche avec les dossiers étudiants. Il faut passer à l'action. Le 30 octobre, joignez-vous au dynamisme des gens qui veulent travailler. Votez JEAN LEGER à la présidence de la FEUM.

Jean Léger

Candidat à la présidence

On passe à l'action...

Line Madore



Line Madore

Le/la directeur/trice doit en effet entretenir une communication permanente avec des corps privés et publics externes et avec la population étudiante à laquelle il/elle doit rendre compte de ses actions par l'intermédiaire du conseil d'administration de la FEUM.

Ce poste, dont le mandat s'échelonne dans ce cas-ci sur une courte période de 4 mois, exige une connaissance essentielle de l'interaction socio-politique de la population étudiante et de son environnement. Cette connaissance se résume par le principe élémentaire de la communication: savoir comprendre et participer.

Savoir ce que veulent les étudiant(e)s, comprendre pourquoi et agir, participer en conséquence, il s'agit de savoir par exemple si les étudiants désirent adhérer à la Fédération canadienne des étudiants, ou encore savoir s'ils/elles désirent remettre en marche le dossier concernant le centre social. Quand on parle de comprendre, on parle, dans un autre ordre d'idées, des conséquences qu'engendre la particularité statutaire de notre université. Quand on parle de participer, on parle surtout d'une participation dans la démarche de la révision du système des prêts-bourse et celle de l'évaluation des professeurs, participation au niveau de l'établissement de liens des organismes et universités de la province et du pays mais surtout dans ce cas-ci participation à l'établissement d'une communication, nécessaire et absente entre les étudiants et leur fédération.

"Background"

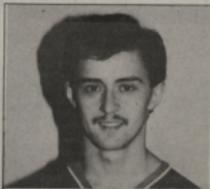
Pourqu'on serait-je plus qualifiée qu'un(e) autre pour non seulement combler ce poste mais également pour amener à bien son mandat? Simplement parce que c'est un genre de mandat que je connais bien pour y avoir été rattachée depuis maintenant 7 ans. Ces 7 années de travail dans le domaine de la jeunesse par différentes associations et fédérations, où l'on s'ège sur des conseils consultatifs, des conseils de gestion, des conseils d'administration et des bureaux de direction, m'ont permis d'être tour à tour, déléguée, représentante, coordonnatrice, animatrice, conférencière et relationniste. Ces postes nécessitent tous une compétence essentielle afin d'assurer le bon fonctionnement de structures établies.

Enfin, mon champ d'études, à savoir l'information/communication (maîtrise) et science politique (mineure) parachève mes connaissances dans ce domaine-là. Cette maîtrise m'a formée à mes propres idées, je les mets au service des étudiant(e)s de l'Université de Moncton. Quatre mois ce n'est pas long. On passe à l'action.

Line Madore

La force dans l'unio...

Maurice Bastarache



Maurice Bastarache

Il y a au Nouveau-Brunswick environ 17.000 étudiants inscrits au niveau post-secondaire... et c'est considérable. Quoique le nombre soit substantiel, nous avons peu de poids face aux autorités provinciales et fédérales. Chaque année des décisions sont prises qui nous affectent, et nous n'avons rien à dire dans l'affaire. Prenons par exemple le cas du prêt et bourse. Chaque année, le prêt monte considérablement et non la bourse. Et c'est affreux. Depuis 1982, nous avons vu le prêt grimper de 1500 et la bourse de 0. Ou même celui des frais de scolarité, qui montent et montent... et montent... Bref, devant notre apathie et notre "désunion" il existe très peu de vrais rapports maintenant entre les étudiants des diverses universités, les autorités décident trop souvent de notre sort sans qu'on y donne notre grain (ou presque). Et c'est trop souvent nous qui souffrons les conséquences de ces décisions.

Je propose qu'on commence dès maintenant à poser les actes qui vont un jour "souligner" le dilemme de la "désunion" des étudiants et des problèmes qui en découlent. Nous devons d'abord et avant tout tenter

d'améliorer les rapports entre les représentants étudiants des diverses universités (UNB, St. Thomas, Saint-Louis-Miller, etc.). Par des rencontres avec ceux-ci, ou favorablement et défendant la nécessité d'un front commun étudiant, je pense qu'on pourra débiter un processus qui pourra aboutir éventuellement à une mobilisation générale des étudiants dans le but de faire une vraie pression sur les autorités. Et avec des élections provinciales qui s'en viennent, c'est un moment encore plus que propice. Ce que je propose, c'est d'au

moins débiter ce processus, car mon mandat ne sera pas long.

L'unio fait la force

Le plus gros obstacle sera sans doute le fait que les intérêts varient de place en place. Il est vrai que beaucoup d'étudiants à l'UNB ou M. Allison sont dans une meilleure situation financière que la plupart des étudiants ici. Mais je suis d'avis que des dossiers comme les frais de scolarité et la diminution graduelle des paiements fédéraux aux universités leur tiennent à cœur. Par exemple, qui aime payer 1005 - 1505 de plus chaque année en frais de scolarité? Personne!!!

Le tout ne se fera pas dans deux jours ou même deux semaines - ça va prendre du temps. Je suis intéressé à au moins débiter le processus. Mais sans votre support le 30 octobre, l'en sera incapable. C'est pour cette raison que JE VOUS DEMANDE UN MANDAT CLAIR ET PRÉCIS...

S'oubliez pas: "Ce n'est pas le possible qu'on doit faire. C'est fait chaque jour. Ce qu'on doit tenter de faire, c'est l'impossible".

Merci d'avance...

Maurice Bastarache

UN SUPER PARTY D'HALLOWEEN AVEC UN SUPER GROUPE,

HAYWIRE

HAYWIRE, UN GROUPE DONT LA
RÉPUTATION N'EST PLUS À
FAIRE. DÉJÀ, PLUS DE 100 000
COPIES DE VENDUES DE LEUR
DISQUE "BAD BOYS". EN PLUS,
DEUX VIDÉOS QUI APPARAISSENT
RÉGULIÈREMENT SUR MUCH MUSIC.
C'EST UN SPECTACLE À NE
PAS MANQUER!

HAYWIRE VOUS FAIT
UNE PROMESSE: LE PLUS
GROS SPECTACLE JAMAIS
VU À L'U. DE M.; UN SPECTACLE
TRÈS ÉLECTRISANT QUI VOUS
EN FERA VOIR DE TOUTES
LES COULEURS!

Dès 20h 30...

Marc "The Goose" Gosselin
sur scène pour son émission
spéciale d'Halloween

Soyez-y!

N.B.: L'émission débute à
19h sur CKUM-MF

Les billets sont
en vente dans toutes
les facultés pendant
l'heure du dîner

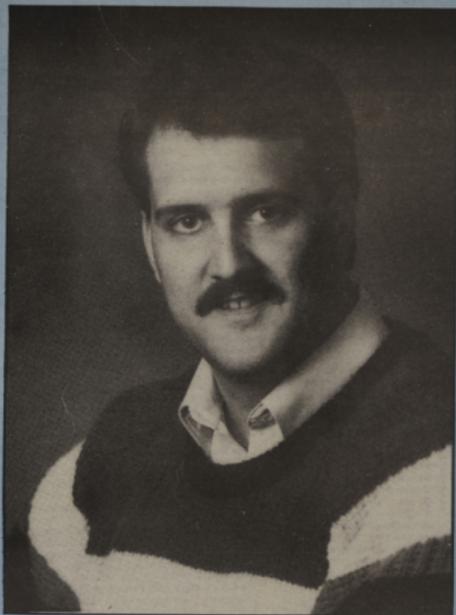
PRIX POUR LES
MEILLEURS COSTUMES
COMMANDITÉ PAR
SPANKY'S

**OÙ: CEPS
QUAND: LE VENDREDI 31 OCTOBRE
À 8H30
POURQUOI: POURQUOI PAS?**

N.B. — Costume n'est pas obligatoire mais les cartes avec photo le sont!
Organisé par le Club de comptabilité, la FEUM et CKUM

**“Un gars
d’action!”**

A la présidence



**VOTEZ
JEAN LÉGER**

Réaliste, mais mauvais pour l'image du hockey Les Aigles Bleus regardent aussi Lance et compte

La fièvre "Lance et compte" a atteint le Centre universitaire de Moncton (CUM). Les joueurs des Aigles Bleus et les journalistes, tout comme les étudiants, prennent un vilain plaisir à suivre les péripéties du National de Québec.

Larry Landry

Le capitaine des Aigles Bleus, Claude Gosselin, croit que ce nouveau téléroman de Radio-Canada (mardi 21 heures) reflète assez bien le hockey professionnel et ses a-b-c-dés. "C'est une image un peu négative offerte aux jeunes, mais ceux-ci n'y croient probablement pas", prétend Gosselin. "Quant à la vision qu'on y donne des journalistes, ça se rapproche beaucoup de la réalité".

Le défenseur recrue Serge Savard Jr est d'accord avec son capitaine sur ce point. Il croit toutefois que les journalistes n'en savent pas autant sur les joueurs que le laisse croire "Lance et compte". Savard affirme aussi que le comportement des joueurs à l'extérieur de la patinoire est très exagéré. "Dans la Ligue nationale, des gars comme Pierre Lambert et Marc Gagnon quitteraient l'équipe", soutient-il. Il avoue cependant que c'est une excellente émission. "Mais ce n'est pas bon pour les jeunes; ça ne leur donne pas une bonne image du hockey professionnel", a-t-il laissé entendre.

Son coéquipier Denis Gosselin continue dans le même sens. "Ça peut tenir l'image des idoles auprès des jeunes". Le nouveau venu chez les Aigles croit cependant que l'émission rend bien compte des dessous du hockey. "Ce que nous voyons dans "Lance et compte", c'est nos "blondes" que ça dérange le plus", conclut Gosselin.

Qu'en pense l'instructeur...

Len Doucet, l'instructeur des Aigles Bleus, a seulement vu le premier épisode de "Lance et compte". "Mais on m'en a beaucoup parlé et plusieurs de mes joueurs en sont des fervents spectateurs. A ce qu'on m'a dit, on y recherche surtout le côté dramatique", explique Doucet.

Même s'il n'a regardé que la première émission, le pilote des Aigles semble bien savoir ce qui s'y passe. "Ça raconte assez bien ce qui arrive dans la réalité. L'image n'est peut-être pas bonne, mais c'est la vérité. Nous savons tous que nos meilleurs athlètes aiment prendre quelques bières à l'occasion. Le jeune doit reconnaître que ses idoles ne sont pas des dieux", affirme Doucet. "On aimerait bien avoir des joueurs qui ne boivent pas et ne fument pas, mais je préfère qu'on sache ce qui se passe plutôt que de jouer le jeu du camouflage", ajoute l'instructeur des Aigles Bleus.

... et les journalistes?

Le travail des journalistes sportifs est aussi abordé dans "Lance et compte". Hugues Chiasson, responsable des sports au quotidien *Le Matin*, pense qu'on y donne une vision exagérée. "Par exemple, je n'ai jamais demandé à Linds Hébert de publier l'histoire Lambert-Gagnon" (Hébert travaille pour *Le Matin* dans la série). Quant au responsable des nouvelles sportives au Front, Yves Blouin, il croit que l'image du hockey professionnel véhiculée dans ce téléroman est assez juste. "Mais ça pète la vision que les jeunes ont du hockey", confonde-t-il.

Réalité ou non, bonne image ou non, l'important... c'est que Pierre Lambert guérisse et si l'on revient au jeu au plus vite!

Peu d'étudiantes ont assisté à la réunion de lundi dernier Où s'en va la PasserElle?

Depuis le début de l'année, le comité étudiant sur la condition des femmes à l'Université de Moncton, La PasserELLE, semble avoir de la difficulté à reprendre ses opérations. La première réunion de cette année, lundi dernier, n'a attiré que peu de membres.

Josette Brun

"La PasserELLE fonctionne un peu au ralenti", avoue Elda Savoie, membre du comité. Nous devons d'abord nous pencher sur la question du recrutement des membres". Toutefois selon Mme Savoie, aucune décision à ce sujet n'a été prise lors de la réunion.

La coordonnatrice de La PasserELLE, Mme Martine Nash, n'a pas voulu commenté se prononcer sur la situation actuelle du comité étudiant. Elle a expliqué au Front qu'on pouvait difficilement parler du fonctionnement d'un comité qui compte si peu de membres. Mme Nash a ajouté qu'il était impossible de prévoir

quel que ce soit avant de régler la question du recrutement.

Lina Madore, ancienne membre de La PasserELLE, a assisté à la réunion de lundi. Selon elle, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. "La PasserELLE a toujours dû fonctionner avec peu de membres", a-t-elle expliqué. Elle a aussi avancé que l'existence du comité sur le campus ne devait pas être remise en question. "La PasserELLE n'a pas à susciter l'intérêt de tous pour pouvoir offrir certains services aux étudiants", a-t-elle conclu.

Système d'éclairage

Lors de la réunion de lundi, aucune décision n'a été prise quant à la réalisation des projets élaborés par deux membres de la PasserELLE, l'été dernier. Parmi ces projets, on trouvait la question de l'amélioration du système d'éclairage sur le campus. On songeait aussi établir un service d'escorte sur le campus et produire un dépliant d'information concernant les assauts sexuels.

Les Jeunes Libéraux au CUM



Le jeudi 9 octobre dernier, l'Association des Jeunes Libéraux de l'Université de Moncton a tenu sa réunion annuelle. Le nouveau conseil exécutif dans l'ordre, Steve LeBlanc, secrétaire, Roger Melanson, directeur de la politique, Steven Mackinnon, président, Jacques Lirette, vice-président, Emmanuelle Sajous, directrice des Finances et Marc Beaulieu, directeur de l'organisation et de la communication, invite les étudiants intéressés à adhérer à l'association de contacter n'importe quel membre de l'exécutif ou encore composer le 854-9509.

RETOUR LE FRONT

VEUILLEZ prendre note que **LE FRONT** ne sera pas publié le lundi 10 novembre prochain en raison des journées d'étude.

LE FRONT sera cependant publié comme d'habitude lundi prochain.

N.B. - L'équipe du journal est conviée à une importante réunion mercredi midi de cette semaine. La rencontre aura lieu à la salle de montage du journal.

**PHOTOCOPIES — 5¢ — F.E.U.M.
HEURES DE SERVICE**

Lundi:	08h00 - 15h00
Mardi:	08h00 - 15h45
Mercredi:	08h00 - 15h45
Jeudi:	08h00 - 15h45
Vendredi:	09h00 - 12h00

N.B. Le service est également offert sur l'heure du dîner.
Étudiants: 5¢ (sur présentation de la carte étudiante)
Non-étudiants: 10¢

(À conserver)

Le Service de santé méconnu des étudiants

Le Service de santé est un des services dont peuvent se prévaloir les étudiants du Centre universitaire de Moncton (CUM). Malgré à cause de problèmes de communication, beaucoup d'entre eux ignorent toujours son existence.

Lucie Richard

Selon la responsable du service, Mme Jeanne Babinéau, il est difficile pour les infirmières, qui dirigent le service, d'entrer en contact avec la masse étudiante.

Nous avons utilisé plusieurs moyens pour faire connaître le Service de santé, mais sans succès. J'ai déjà rencontré des étudiants de quatrième année qui m'ont dit qu'ils ne connaissent pas le Service. De plus, les gens ont de la difficulté à trouver le local. Notre emplacement, au sous-sol de la résidence Lefebvre, n'est certes pas des plus visibles", mentionne la responsable du Service.

Toutefois selon Mme Babinéau, environ 3 000 consultations ont été enregistrées au Service de santé l'an dernier. "La plupart des étudiants souffrent de la grippe", indique-t-elle. "Mais certains viennent chercher des dépistés ou de l'information sur la contraception".

Services offerts

Ouvret depuis une vingtaine d'années, le Service de santé offre aux étudiants la possibilité de se munir d'une assurance-accident. Ils peuvent également consulter un des trois médecins

disponibles pendant la semaine en prenant un rendez-vous.

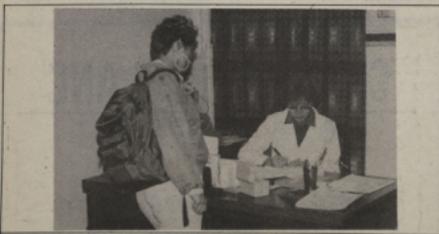
"Nous avons conclu une entente avec les docteurs *Coriwen Richard, Paul-Gérald Doucet et Gilles Denis en août dernier. Cette entente fixe leurs horaires de consultation, et elle est en vigueur pour toute la durée de l'année universitaire 1986-87",* déclare Mme Babinéau.

Le Service de santé a également conclu une entente avec la pharmacie *Leveton* de la rue Elmwood à Moncton, par l'entremise du CUM. Ainsi, l'étudiant qui doit se procurer un médicament prescrit par un médecin du Service, n'a qu'à déboursier cinq dollars pour l'obtenir, et l'Université de Moncton paie les frais supplémentaires. Cette entente couvre tous les médicaments prescrits sauf les pilules contraceptives.

Confidentialité absolue

En ce qui a trait à l'accessibilité des dossiers médicaux des étudiants, seuls les médecins et les infirmières peuvent les consulter.

"Le respect de la confidentialité fait partie de l'éthique de l'infirmière", souligne Mme Babinéau. "Les renseignements contenus dans les dossiers médicaux de nos patients et patientes ne seront jamais divulgués ou retrouvés dans les dossiers scolaires. Nous respectons l'aspect confidentiel des consultations", conclut la responsable du Service de santé.



Malgré ses vingt d'existence, plusieurs étudiants ignorent qu'un Service de santé est à leur disposition cinq jours par semaine sur le campus. (photo: Eddy David)

Psychologie préventive

Dédrmatisez votre sommeil

Des moutons, tu en as déjà compté plusieurs dans une nuit? Certains ont déjà tout essayé, le lait chaud, la tisane etc., rien n'y fait. L'insomnie ça existe d'accord, mais il est important de dédrmatiser les fausses insomnies:

- le fait de prendre plus de dix minutes à l'endormir ne signifie pas que tu es insomniaque;
- l'impression de dormir très peu ou mal suffit à l'empêcher de dormir. Il ne faut pas croire que plus on dort, mieux on va se sentir. La durée de sommeil varie beaucoup selon les personnes. Certaines ne dorment que quatre heures par nuit et sont parfaitement reposées, d'autres ont besoin de dix heures de sommeil;
- se forcer à dormir après une surcharge de travail sans avoir pris le temps de te détendre un peu, fait fuir le sommeil;
- ne t'oblige pas à dormir parce que c'est

l'heure;

• certaines personnes ayant un sommeil irrégulier c'est-à-dire entrecoupé de stades de réveils fréquents ont l'impression le lendemain matin, de ne pas avoir dormi du tout. Rassure-toi, tu as dormi plus que tu ne le crois.

A défaut de miracles, il existe des trucs pratiques: prendre un bain chaud, aller faire une promenade à pied, faire attention à la température de la pièce; celle-ci ne doit pas dépasser 18°C, faire de la relaxation, etc. A part cela, sois souple. Va au lit vers neuf heures si ça te chante. Fais la sieste le dimanche. **Dédrmatisez votre sommeil: vous aurez des réveils heureux.** Et bonne nuit!

Edna Pelletier-Doucet
Paulette L. Roy
Service de counselling
psychologique

ELECTIONS FEUM 86

Chères électrices,
Chers électeurs,

Je profite de cette occasion pour vous rappeler que c'est le jeudi 30 octobre prochain que vous aurez la chance d'exercer votre droit de vote.

QUI PEUT VOTER?

Toutes celles et tous ceux qui sont inscrit(e)s à 9 crédits et plus et qui ont payé leur cotisation étudiante.

OÙ PEUT-ON VOTER?

Il y aura un bureau de vote installé dans chaque faculté/école à des endroits stratégiques et identifiés à cet effet.

A noter que les bureaux de vote seront ouverts à partir de 9h30 jusqu'à 16h30.

COMMENT VOTER?

Sur présentation de votre carte d'identité étudiante ou d'une autre carte d'identité avec photo, vous pourrez exercer votre droit de vote.

La question posée sur le bulletin de vote sera fort simple et consistera à choisir un(e) candidat(e) à chacun des postes de direction identifiés sur le bulletin de vote.

Il est important de signaler qu'il n'existe qu'une seule manière de voter, soit en indiquant clairement votre choix sur le bulletin de vote de la manière suivante:

Bonne manière de voter et qui sera acceptée lors du dépouillement:



OU



N.B. Inscrivez votre vote dans les limites du carré!

Mauvaise manière de voter et qui sera rejetée:



OU



OU



Donc, on vous demandera de cocher la case appropriée, le choix de votre candidat(e) **par l'entremise d'un X ou d'un** Si vous ne respectez pas les règles du jeu, ceci démontrera le peu de sérieux de votre vote.

D'ailleurs, des études en graphologie (étude de l'écriture) ont démontré que les électeurs/trices respectant les règles du jeu ont une attitude plus sérieuse lorsque vient le temps de faire leur choix et ceci se reflète par leur manière de voter.

Rappelez-vous bien que vous voterez pour un(e) candidat(e) qui représente vos intérêts ou vos attentes. Par conséquent, un vote c'est sérieux et cela demande une réflexion mûrement réfléchie.

En espérant que ces informations vous seront utiles, je vous invite donc à venir voter en grand nombre aux élections du 30 octobre prochain.

Yvon Lacoste
Président des élections

La revue de l'Université de Moncton ance les actes du colloque sur la paix

C'est mercredi soir dernier qu'a eu lieu à la Faculté des arts le lancement des Actes du colloque sur la paix. Ce colloque international avait réuni plus de 800 personnes au C.U.M. les 8, 9 et 10 mai 1985. La Revue de l'Université de Moncton a consacré son dernier numéro à la publication des textes des principales conférences prononcées à cette occasion: on peut y lire, entre autres, des articles de M. Gérard Pelletier, de M. Geoffrey Bearson, de M. Guy Paiement et de Mme Solange Vincent.

Regina Fournier

Étaient réunis pour le lancement, outre l'équipe de la rédaction de la Revue, le

Recteur de l'U de M. M. Louis-Philippe Blanchard et les organisateurs du colloque ainsi qu'une cinquantaine d'étudiants et de professeurs. Ils ont eu droit à une conférence de M. Richard Brûlé, directeur des programmes de subventions à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales.

Le premier volet de l'exposé de M. Brûlé a porté sur les bourses et subventions que l'Institut accorde non seulement aux universitaires et aux chercheurs, mais aussi à "toute personne qui présente un projet sérieux et valable relié au mandat de l'Institut". L'Institut subventionne, entre autres, la création de journaux et de

revues, la réalisation de films, d'émissions de télévision et de radio, l'organisation de conférences et de colloques et même les projets de jumelage de cités (entre une ville canadienne et une ville soviétique, par exemple).

Abordant ensuite le thème de l'éducation à la paix, M. Brûlé a souligné que parents et éducateurs ont souvent peur d'expliquer "ces réalités" aux enfants, soit par manque d'information, soit parce qu'ils se sentent coupables de leur propre inaction à ce sujet. "La bombe fait peur et c'est normal, mais le silence

des adultes terrifie les enfants, et ça c'est beaucoup moins normal", a-t-il affirmé.

Lors de sa brève allocution, le Doyen de la Faculté des arts, M. Fernand, Abernaut a annoncé la formation d'un comité d'éducation à la paix. Composé d'étudiants et de professeurs de diverses facultés, ce comité aura pour mandat de planifier des activités qui auront un impact sur l'ensemble du campus. Le coordonnateur du comité, M. Maurice Rainville, a déclaré: "Nous nous proposons d'instituer régulièrement des conférences 'prestigieuses', qui sauront sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à la cause de la paix".

Des ateliers sur l'environnement aquatique

L'Université de Moncton accueillera du 11 au 14 novembre prochain la 13^e édition des Ateliers sur la toxicité aquatique (Thirteenth Annual Aquatic Toxicity Workshop).

Ces ateliers, organisés annuellement, permettent à des chercheurs du Canada de présenter des résultats de recherche et de discuter sur divers sujets reliés à l'écotoxicologie de l'environnement. Ces chercheurs sont surtout affiliés à des universités, à des ministères du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux ou encore à l'industrie.

Plus de 50 communications et plusieurs ateliers sont actuellement prévus au programme. Les thèmes abordés touchent aussi bien l'écotoxicologie fondamentale, l'établissement de normes de qualité du milieu et des organismes qui y vivent, ou encore la surveillance de la qualité de l'environnement.

De façon plus spécifique, des communications porteront sur les effets des pluies acides, les effets de contaminants toxiques dans les poissons, l'étude de contaminants toxiques s'accumulant dans les sédiments, les

effets de pesticides sur les habitats aquatiques en relation avec les milieux agricoles et forestiers, le développement de méthodes permettant la surveillance et la prédiction de l'état de l'environnement.

Le Comité organisateur 1986, d'envergure nationale, oeuvre sous la présidence du professeur J.S.S. Lakshminarayana du Département de biologie, de la Faculté des sciences et de génie. Cette rencontre scientifique bénéficie d'aide technique et/ou d'une contribution au financement provenant du gouvernement fédéral, de la structure nationale de l'organisation, de plusieurs ministères, d'instituts de recherche indépendants, du

Département de biologie et de l'Université de Moncton.

Le compte-rendu et les résumés des communications seront publiés par le ministre des Pêches et des Océans. La majorité des activités de ce congrès se dérouleront à l'hôtel Beauséjour de Moncton.

Les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements ou encore à s'inscrire aux ateliers peuvent s'adresser aux organisateurs du Département de biologie: J.S.S. Lakshminarayana (858-4323), Yves Poussart (858-4334) Patrick Maltais (858-4500).

Sr Anne Robichaud, nommée observatrice à l'ONU

La directrice du Centre d'études du vieillissement de l'Université de Moncton, Sr Anne Robichaud, fera partie de la délégation canadienne, en qualité d'observatrice spéciale à la 41^e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui se déroulera à New York en octobre.

L'annonce de la nomination de Sr Robichaud a été faite par le ministre des Relations extérieures, à Ottawa. Le ministre a fait savoir que les études, les travaux, ainsi que l'expérience de l'organisation de l'enseignement de la gérontologie de Sr Robichaud ont guidé le choix de M. Joe Clark pour cette nomination, qui honore non seulement l'intéressée mais l'Université de Moncton.

La Directrice du Centre d'études du vieillissement fera partie d'un groupe de huit observateurs spéciaux attachés à la Délégation officielle du Canada en qualité de conseillers. Ce statut spécial permet à ces experts d'enrichir leur expérience en milieu international, d'observer de première main le fonctionnement de l'ONU et le rôle du Canada dans la communauté des nations.

Notons que c'est la deuxième fois, de mémoire, qu'une personne de l'Université de Moncton reçoit cette nomination. La directrice du Centre d'études acadiennes, Mme Muriel Roy, a participé à l'Assemblée générale de l'ONU en 1982.

CHARLES LEBLANC A LA PRÉSIDENTE

*C'est une question de
leadership*

**NOUVELLE BRASSERIE
CENTENNIAL
TRANSPORT GRATUIT
ALLEZ-RETOUR
Pour tous les étudiant(e)s**

Départs continuels
de 19h à minuit

100 McLAUGHLIN
150^e 160 MORTON
TALLON

Attendez la fourgonnette
CENTENNIAL

686 St. George Blvd.
Tel. 854-7663

(19 ans et plus)
Cartes étudiantes acceptées

Retour à toutes les heures
jusqu'à 1 heure

L'école de musique du Sud-Est

Une note de plus pour les musiciens

Une école de musique, visant à promouvoir l'éducation musicale dans le sud-est de la province, a ouvert ses portes en septembre dernier à Moncton.

Chantal Tremblay

L'École de Musique du Sud-Est a été mise sur pied afin de combler un besoin dans le domaine musical. "Il y a très peu d'institutions spécialisées dans le sud-est de la province, et c'est pour répondre à ce besoin que nous avons eu l'idée de créer cette école", affirme M. Michel Deschênes, professeur de percussion à l'Université de Moncton (U de M) et à l'École de Musique du Sud-Est.

En plus de promouvoir l'éducation musicale, l'École vise le développement scolaire et culturel de l'élève en lui permettant de développer une compréhension globale de ce vaste domaine qu'est la musique.

Clientèle

L'École de Musique du Sud-Est est accessible à tous ceux et celles qui désirent s'initier ou se perfectionner dans le domaine musical de leur choix. Les cours sont offerts en français et en anglais, en sessions de groupes ou en sessions privées. Tous les cours ont une

durée d'une heure et se donnent au domicile du professeur, sauf pour le guitariste et les percussionnistes qui sont donnés au département de musique de l'U de M. Près de cent cinquante personnes profitent actuellement de l'enseignement dispensé à l'École du Sud-Est.

Concerts

Afin de démontrer au public les progrès de l'École, cette dernière organise de façon régulière des concerts et autres manifestations. Ces activités permettront

aux étudiants de manifester leurs talents en public. L'École prévoit présenter son premier spectacle pendant la période des fêtes.

Financement et avenir

Sur le plan du financement, l'École n'a reçu aucune aide gouvernementale; elle est autonome et ses seuls revenus proviennent des cours que les professeurs donnent.

Pour ce qui est de l'avenir de l'École, ses responsables projettent d'incorporer

l'organisme d'ici peu. Ils espèrent aussi posséder leur propre local et organiser divers camps musicaux, pendant l'été, dans la région de Moncton.

Précisons que les instigateurs du projet sont: Michelle Aubin, directrice de l'École, Lise Aufray, et Janique Arsenault, professeurs de violon, William Cosman, professeur pour les bois, Michel Deschênes, professeur de percussion, Chantal Gagné, professeur pour les cuivres et Claude Gallant, professeur de guitariste.

Le Club de comptabilité allie pratique et théorie

Depuis un certain temps, de nombreux clubs sont mis sur pied à l'Université de Moncton. Le Club de comptabilité des étudiants en administration, est l'un de ceux-là.

Diane Thompson

"Un des principaux objectifs du Club est de mettre en pratique les connaissances apprises en comptabilité et de se faire de nouveaux amis", a souligné M. René Duguay, président du Club de comptabilité et étudiant au

Centre universitaire de Moncton.

Selon lui, participer aux activités du Club, "c'est le meilleur moyen de savoir ce qu'on a ou non retenu de nos cours".

"Tous les deux mardis, le Club se réunit afin de faire le point avec ses membres et de mettre en pratique les diverses théories apprises", indique M. Duguay.

Lors de ces réunions, plusieurs sujets sont discutés. Entre autres, la possibilité d'assister à des conférences enrichissantes, de visiter diverses compagnies afin de mieux connaître leur

système de comptabilité et d'organiser quelques activités sociales.

"Cette année, la principale activité du Club de comptabilité est d'organiser un voyage à Québec. Le but de ce voyage est d'abord et avant tout, de visiter l'Université Laval et d'assister à des réunions de leur Conseil d'Administration", précise le président du Club de comptabilité. Les membres du Club profiteront de ce déplacement pour aller visiter quelques entreprises et assister au Carnaval de Québec.

Pour réaliser cette activité, le président du Club de comptabilité compte amasser des fonds. "Cette année nous organisons la fête de l'Halloween au Centre de l'Éducation Physique et des Sports (CESP)".

Le Club de comptabilité regroupe actuellement 65 membres. Pour faire partie du Club, il faut être étudiant à la faculté d'administration. "C'est l'endroit idéal pour se faire des amis et mieux comprendre la matière", a conclu M. René Duguay.

Ateliers pour enfants

Découvrir le monde des arts tout en s'amusant

Voilà l'objectif des ateliers pour les enfants, qui ont débuté le samedi 18 octobre à la Galerie d'art de l'Université de Moncton. Bien que les moniteurs ne semblaient pas prêts, cette nouvelle série d'ateliers pour les enfants promet d'être amusante.

Michelle Veiloux

C'est sous le thème des cerfs-volants qu'a débuté le premier atelier pour les enfants à la Galerie d'art de l'Université de Moncton. Environ une quinzaine d'enfants ont pris part à cette activité. Afin d'introduire le sujet, les enfants ont pu regarder un film de l'ONF, "Les Cerfs-Volants". Malheureusement, le court métrage n'était pas conçu pour les enfants et après dix minutes de projection, les enfants n'étaient plus attentifs.

Quant au manque de préparation des moniteurs, Claudine Larouche et Eric Haché, il serait dû à l'heure tardive de

l'ouverture des portes de la Galerie d'art de l'Université de Moncton. En effet, les ateliers pour enfants débutent à 14h00 et le Service de sécurité de l'Université de Moncton n'ouvre les portes qu'à cette heure. Donc, les moniteurs n'ont pas eu la possibilité de se préparer avant l'arrivée

des enfants.

Quoi qu'il en soit, une leur d'espoir pointe à l'horizon. Malgré les pépins rencontrés lors de cette première semaine d'activité, il y a lieu d'être très optimiste parce que le taux d'inscription a été supérieur à celui de l'an passé.

Salon May 3

Coffres pour hommes & femmes

405, Elbow Shopping Centre (à côté de la Lawson)



Mery Conroy
22 ans

Spécialité:
• coffres pour hommes
• portefeuilles
Reg. 215 - Spéc. 116



Rachel Grenett
27 ans

Spécialité:
• portefeuilles pour hommes
• portefeuilles
Reg. 116 - Spéc. 215



Pirella Cocco
27 ans

Spécialité:
• portefeuilles pour dames
• portefeuilles
Reg. 116 - Spéc. 415



Service	1-8
Reception	1-8
Service Client	1-8
Service de Livraison	1-8
Service de Réparation	1-8
Service de Nettoyage	1-8
Service de Maintenance	1-8

854-3333

Livraison Gratuite

858-5000

LIVRAISON RAPIDE

VITO'S PIZZA

arts et spectacles

La Société d'art oratoire du CUM fête son 10e anniversaire d'existence

La Société d'art oratoire du Centre universitaire de Moncton (C.U.M.), qui est à sa dixième année d'existence, offre en

Monique Hébert

huit sessions d'entraînement oratoire d'ici Noël. Elle entend aussi organiser un concours en mars prochain.

Atouts importants

Selon Mme Léone Boudreau-Nelson, professeur de phonétique expérimentale, les concours et les sessions d'entraînement fournissent des atouts importants aux étudiants. "Les participants apprennent à communiquer clairement, efficacement et en utilisant un français correct", affirme la professeure et présidente du conseil d'administration de la Société.

Un objectif additionnel est illustré métaphoriquement par une citation qui se trouve sur l'insigne de la Société: "Sur les ailes de la parole, la pensée prend son envol".

Plusieurs étudiants qui ont pris part aux concours d'art oratoire sur le passé ont



Les membres du Conseil d'administration de la Société d'art oratoire du CUM sont déjà au travail et préparent fébrilement le 10e anniversaire de la Société.

aimé leur expérience. L'un de ceux-là, Piège-Marcel Desjardins, un ancien étudiant du C.U.M., a participé à trois concours oratoires et s'est même illustré à la première place, une fois. "Ce qui est fascinant, c'est le désir de communiquer ses idées à un auditoire", explique-t-il.

Concours

Quelques étudiants ont, pour leur part, indiqué que certains aspects des concours d'art oratoire pourraient être améliorés. Mme Chantal Arousseau, étudiante en information et communication et membre du conseil d'administration de la Société, propose deux mesures pour renforcer la crédibilité du concours. "Des critères concernant le choix des juges devraient être établis. De plus, l'utilisation d'une grille d'évaluation formelle pour choisir les gagnants faciliterait la tâche du jury", indique Mme Arousseau.

Rappelons que le concours de la Société d'art oratoire a été lancé en 1976 dans le cadre d'un cours enseigné par Mme Léone Boudreau-Nelson. En 1977, le concours était ouvert à tous les étudiants du campus.

Bélangier et Bear, une exposition qui n'émerveille pas

L'exposition des œuvres de M. Lance Bélangier et de Mme Shirley Bear ne donne pas lieu de s'émerveiller car les pièces en question sont tout ce qu'il y a de plus simple.

Réjean Roy

En effet, les œuvres de ces deux artistes qui sont présentement en montre à la Galerie d'art de l'Université de Moncton, n'ont tout simplement pas le génie nécessaire pour capter l'attention

du connaisseur et encore moins le regard réveur des curieux.

Les gravures de Mrs Bear sont les plus intéressantes, car elles démontrent un aspect socio-politique du monde autochtone. Les gravures sont cependant fort simples, le souci de la perfection étant tout simplement absent. Mais ce qu'il capte l'œil, ce sont les situations de la femme, être soumis au chef des tribus autochtones.

Pour ce qui est des monotypes de M. Bélangier, il faut avouer que ceux-ci étaient tout simplement incompréhensibles. En effet, bien qu'il semble que ces œuvres représentent l'aspect socio-politique des tribus autochtones, il est tout simplement impossible de reconnaître un tel facteur dans les œuvres en question.

Nous ne retrouvons qu'une foule de formes curvilignes qui se détachent pour se perdre dans un fond noirâtre. La

contraste ainsi créé peut alors permettre la relation entre le fond et la forme, mais celle-ci est tellement subtile que le message demeure dissimulé dans les profondeurs ténébreuses du monotype.

Enfin, vous pouvez voir cette exposition à la salle X de la Galerie d'art de l'Université de Moncton en espérant que vous saurez dénicher le mystère de ces monotypes, message bien gardé qui rend les toiles indéchiffrables.

Membre de la compagnie d'Anna Wyman depuis 1984

La passion de Julie Émond: vivre et danser

"Notre troupe de danse contemporaine a cette caractéristique particulière, elle ne fait pas d'improvisation sur scène". C'est ce qu'a déclaré Julie Émond de la troupe d'Anna Wyman Dance Theatre, danseuse professionnelle à l'intérieur de la troupe de danse d'Anna Wyman depuis 1984.

Michelle Veilleux

Depuis l'âge de six ans, Julie Émond pratique la danse. D'origine québécoise, elle a réellement débuté avec l'école

National de Ballet à Toronto. Pendant huit ans, elle a effectué ses cours académiques et ses cours de danse classique. Après chacune des années, chaque étudiant pratiquant le ballet classique doit passer une audition afin d'être réadmis au sein de l'école de danse.

A 19 ans, elle reçoit une bourse du Conseil des Arts et elle s'envole pour l'Europe où elle passe trois mois pour étudier avec les grandes Compagnies de danse de la Suisse, de l'Allemagne et de la

France. En 1984, elle additionne pour la troupe d'Anna Wyman. Depuis ce temps, elle évolue sur scène avec cette compagnie de danse reconnue internationalement.

Etre danseuse, c'est effectuer à chaque matin ses exercices de 9h30 à 11h pour ensuite faire la pratique des chorégraphies de 11h à 16h30. C'est donner son corps et son âme à la compagnie de danse et de participer au

but commun: le succès.

"Anna Wyman Dance Theatre est une compagnie de danse de Vancouver. Elle fête cette année son douzième anniversaire d'existence. De plus, la troupe s'est fait connaître en Chine, en Inde et en Europe. L'an dernier, elle a remporté un vil succès à New-York. "La précision des mouvements, les costumes et les effets visuels font la grande réputation de la compagnie d'Anna Wyman Dance Theatre", a conclu Julie Émond.

Le nouveau film de l'inclure en scène de "Narn" et de "Blaise Roman".

G

OCT. du 29 au 2

LEGEND

Britannique, 1985, 97 min. Col. Scope. * Conte fantastique réalisé par Ridley Scott. Scén.: William Hjortsberg. Phot.: Alex Thomson. Mus.: Jerry Goldsmith. Mont.: Terry Rawlings. Int.: Tom Cruise, Mia Sara, Tim Curry, David Banner, Alice Piegler, Billy Barry.

La princesse Lili rend visite à sa vieille nourrice Oona et en profite pour rencontrer son ami Jack qui lui dans une forêt enchantée. Celui-ci lui fait voir les deuxicornes dont la présence assure l'harmonie de cette région magique. En voulant rattraper l'un des animaux fabuleux, Lili déclenche une série d'événements qui permettent à Darnicus, le prince des ténébreuses, de s'emparer des cornes et de réaliser son rêve de domination. Darnicus veut associer Lili à sa puissance, avec l'aide de quelques lutins, Jack voit au secours de la princesse.

Arts, culture et Divertissements

Réjean Roy

Aujourd'hui et demain, 27 et 28 octobre, le Théâtre populaire d'Acadie présente "Zélie à Cochon Ver", à l'Auditorium des Sciences de l'éducation au Centre universitaire de Moncton, à 20h00.

A noter que les billets sont présentement en vente aux Librairies acadiennes au coût de 95 cents pour les adultes et de 75 pour les étudiants et pour les personnes âgées. C'est donc un rendez-vous!

N'oubliez pas que le groupe "Haydry" sera au CÉPS de l'Université de Moncton le 31 octobre prochain alors que la soirée Halloween battra son plein. Une foule de petits monstres, de sorcières et d'individus pour le moins mornes seront de la fête et tenteront de mériter de très beaux prix de présence.

Pour ceux et celles qui sont intéressés, les billets sont en vente à la Librairie acadienne et à la cantine de l'Administration au coût de 5,50\$ à l'avance. Il en coûtera 6,00\$ pour un billet aux guichets.

Un atelier d'écriture sera donné par le poète Gérard LeBlanc le 1er novembre prochain à l'école Aberdeen au 140 de la rue Botsford à Moncton (3e étage). Les sessions se dérouleront entre 10h00 et 13h00 puis entre 14h00 et 18h00. Le coût pour cette journée entière de recueillement littéraire est de 20\$ pour les étudiants et de 25\$ pour les non-étudiants. Pour plus de renseignements, veuillez contacter M. Gérard LeBlanc au 854-2944 ou au 858-0554.

Pour tous ceux et celles qui demeurent en résidence, il y aura un party d'Halloween à la Résidence Lefebvre le 1er novembre à partir de 21h jusqu'à 1h. La soirée se déroulera dans la salle de billard et il en coûtera 15\$ pour les personnes costumées et 25\$ pour celles ne seront pas.

Enfin, des prix de 25\$ seront décernés au plus beau costume ainsi qu'à celui qui est le plus original. Alors, soignez vos costumes et vos accessoires et préparez-vous pour avoir une soirée du tonnerre. C'est un party à ne pas manquer!

Au Ciné-Campus cette semaine, les cinéphiles auront la chance de regarder "Legend", une production britannique de l'année 1985 qui raconte l'histoire d'un prince avide de puissance, aux prises avec la princesse Lili et une foule de lutins. C'est à voir!

Une conférence portant sur les assauts sexuels (viols et auto-défense) sera présentée le lundi 27 octobre prochain à 19h00, résidence Lefebvre. Des médecins, des membres de la sécurité ainsi que des psychologues animeront le débat. Tous sont les bienvenus.

À 18h30 tous les jours de la semaine, il y a de la danse aérobie au salon de la résidence Lefebvre. Tous ceux et celles qui sont intéressés à se mettre en forme sont priés de communiquer avec les animatrices de la résidence.

La vente de billets pour les spectacles "Je me marie pas, je fais une soeur" avec la poune et pour la soirée des Foubreck sont présentement en vente aux Librairies acadiennes et à la Librairie culturelle Diappe-Moncton. Alors dépêchez-vous si vous voulez être sûrs d'avoir des billets.

arts et spectacles

Anna Wyman Dance Theatre au CUM

Un émerveillement!

La troupe "Anna Wyman Dance Theatre" a tout simplement ébahi la galerie, le jeudi 23 octobre dernier, à l'Auditorium des Sciences de l'éducation au Centre universitaire de Moncton.

Réjean Roy

Le spectacle a débuté par un numéro d'ensemble où huit danseurs exécutaient une danse moderne. Puis, au fil des minutes qui s'égrenaient lentement, les scènes sont devenues de plus en plus compliquées et astucieuses. Ainsi, les gens ont pu admirer le numéro avec parapluie ainsi que celui avec les valises, scènes qui ont tout simplement ravi le public.

Mais la salle n'était nullement au bout de ses émotions puisqu'elle s'est laissée capter par les jeux d'acrobatiques aériennes, spectacle qu'elle a adoré.

puisque des applaudissements se sont faits entendre à deux reprises durant ce numéro.

La deuxième scène a tout particulièrement attiré l'attention puisque le spectacle était grandiose. Trevor Schaik, Francis Nash, Eric Jenkins et Robert Russell ont alors effectué des numéros forts étonnants. Les solos, les jeux aériens et les danses avec ballons ont été d'une beauté sans pareille et ce même si certaines difficultés au niveau de la synchronisation annuyaient quelque peu l'oeil. Heureusement, la difficulté des numéros ont été fait de cacher ces petites lacunes de précision.

On a alors assisté à des numéros qui avaient pour thème l'amitié. Trevor Schaik, Francis Nash, Julie Emond et Desiree Zurowski nous ont séduits par

leur danse saccadée et gracieuse qui caractérisait bien le rythme d'une relation d'amitié.

Enfin, des numéros sur le thème des transports et des sports ont été présentés avec un raffinement inédit. En effet, ces deux scènes ont tout particulièrement coupé le souffle au public tant la performance des danseurs était impeccable. La synchronisation était excellente, le thème était fort bien choisi et la musique mettait le ton dans une atmosphère des plus légère.

Pour ce qui est de la chorégraphie, nous n'avons qu'à tirer notre chapeau à Mme Wyman. En effet, par son travail minutieux, elle a su utiliser l'espace, les sons, la musique et l'architecture pour transcender la danse afin que celle-ci soit le reflet de l'être humain sous tous ses aspects. À noter que les costumes étaient fort bien choisis et donnaient beaucoup de chaleur à chacun des numéros.

Difficultés techniques

Mais bien que le spectacle ait été d'une beauté rarissime, plus de 50 personnes n'ont pas eu la chance d'être assis confortablement dans une chaise. En effet, il semble bien que le Service de loisirs socio-culturels de l'Université de Moncton ait fait une erreur lors de la vente des billets, erreur qui laissait une foule de gens incapables de s'asseoir confortablement.

M. Louis Doucet a affirmé ne pas avoir eu que ce passait car, selon lui, 400 billets ont été vendus et il n'y a que 400 sièges. Quoi qu'il en soit, toutes ces personnes ont dû se loger dans les allées et à l'arrière de l'Auditorium dans des positions peu confortables. De plus, certaines d'entre elles ont été dans l'obligation de s'associer pour les prochains spectacles à l'arrière du spectacle. Le Service des loisirs socio-culturels aurait intérêt à clarifier la situation pour les prochains spectacles s'ils désirent répondre adéquatement aux besoins de ces clients qui ont payé un peu trop cher pour le siège qu'ils n'ont pas eu.



Les spectateurs ont fermement apprécié la variété de numéros exécutés par la troupe de danse de Vancouver.



Le spectacle d'Anna Wyman a attiré une foule nombreuse, à l'Auditorium de l'éducation jeudi dernier. Un peu trop toutefois, il s'en est trouvé que plusieurs personnes ont dû regarder le spectacle assis dans les allées ou à l'arrière de l'Auditorium. (photo: Eddy David)



La Lanterne

BRASSERIE BEVERAGE ROOM



415 Elmwood Drive, Moncton, N.B.

bienvenue aux étudiants et étudiantes

Une ambiance de détente, où la bonne humeur et le rire
sont au rendez-vous, dans un décor chaleureux
et réjouissant.



pour réservation de groupe 855-0656



413 Elmwood Drive, Moncton téléphone (506) 854-9584

ELMWOOD BOWLING

CENTRE de QUILLES

Salon-Bar des sportifs



sports

Dix-sept équipes y ont participé

Record de participation pour le tournoi de volleyball des écoles secondaires

Le 9e tournoi féminin des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, tenu les 18 et 19 octobre dernier au Cops de l'Université de Moncton, a été un franc succès. Dix-sept équipes, au total, s'étaient inscrites à cet événement.

Aldo Chlason

Selon Daniel O'Carroll, coordonnateur du tournoi, la dernière édition a connu plus haut taux de participation des écoles secondaires depuis les origines du tournoi.

"Cette année, nous avons invité une équipe des îles de la Madeline qui a bien voulu accepter notre invitation", a mentionné O'Carroll. "Nous espérons qu'un jour nous pourrions avoir la participation de toutes les écoles secondaires francophones de la province. De plus, l'année prochaine, les amateurs de volleyball pourront bien voir la présence d'équipes de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse," a ajouté O'Carroll.

Quant aux grandes gagnantes, les Vexettes de Mathieu-Martin ont, pour une troisième année consécutive, remporté les honneurs de ce tournoi en disposant des Cavaliers de l'école Clément Cormier au compte de 10-15, 15-3 et 15-1. "Un des objectifs de ce tournoi est d'analyser le potentiel de volleyball en milieu scolaire et ainsi permettre un meilleur dépistage pour le volleyball milieu universitaire."

"Suite aux commentaires des entraîneurs pendant le tournoi, nous allons peut-être retoucher un peu le format du tournoi l'an prochain", a précisé O'Carroll. "De plus, la possibilité d'un match éliminatoire regroupant les meilleures joueuses des écoles secondaires n'est pas à écarter", a-t-il conclu.

Ce tournoi a été organisé par Jocelyne Doyle, Lynne Poirier, Linda Maillet, André Aucoin, Luc St-Pierre et Philippe Vienneau lors d'un travail du cours "Administration et organisation du sport et loisir", en collaboration avec le Service des sports de l'Université de Moncton.

Les couleurs de l'U de M se trouvent chez Sport-Campus

Le magasin étudiant SPORT CAMPUS, situé à l'entrée principale du centre d'éducation physique et des sports (CEPS) de l'Université de Moncton, a ouvert ses portes il y a huit ans.

Joanne Turbide

SPORT CAMPUS est un magasin indépendant qui n'appartient pas à l'Université de Moncton et dont les propriétaires sont MM. Roger LeBrun et Charles LeBlanc.

Les propriétaires du magasin songent à offrir un service postal dans le magasin. "Ce projet permettrait aux étudiants de profiter d'un bureau de poste", a affirmé Charles LeBlanc, co-propriétaire du magasin. Ce projet fut mis de l'avant, il y a trois ans. Mais les propriétaires attendent encore la décision du président de Postes Canada relativement à ce dossier. "Un service postal pour la population étudiante est nécessaire et je n'abandonnerai pas ce projet", lance d'un ton ferme M. LeBlanc.

Services

Ouvert de septembre à mai, SPORT CAMPUS vise la clientèle étudiante. Lors

de la période estivale, le magasin ferme ses portes.

Le magasin vend divers vêtements de sports. "Les chandails avec l'inscription 'Université de Moncton' sont très populaires auprès des étudiants", mentionne la gérante de SPORT CAMPUS, Mme Josette Goguen. "Pendant les tournois qui ont lieu au CEPS, les vêtements se vendent très bien. Ça fait de beaux souvenirs", ajoute-t-elle.

En plus de posséder une gamme d'équipements de sports pouvant être utiles aux personnes qui fréquentent le CEPS, SPORT CAMPUS est une sorte de magasin de dépannage. "Outre les articles de sports, nous vendons des produits de beauté et nous offrons un service de réparation de raquettes de tennis", indique la gérante de SPORT CAMPUS.

Aucune réduction n'est accordée aux étudiants puisque ceux-ci sont la clientèle cible. "Par contre, pendant l'année, il y a plusieurs ventes dont une de liquidation à la mi-avril", conclut Mme Goguen.

SPORTS INTERUNIVERSITAIRES... par Yves BLOUIN

Tournoi hors-concours de volleyball

Trois revers pour les Aigles

Les Aigles au volleyball ont participé à un tournoi pré-saison en fin de semaine dernière à Fredericton. Vendredi, ils ont perdu en quatre sets (12-15, 11-15, 17-15 et 13-15) contre une équipe qui prendra part aux Jeux d'iver en 1987. Le lendemain, autres revers, devant UNB la première fois (14-16, 12-15, 19-17 et 9-15) et face aux Armées Army de Fredericton le deuxième fois (4-15, 8-15 et 4-15). Malgré les trois défaites, l'instructeur Norm Gallant était satisfait dans l'ensemble car il s'agissait des premiers matchs de la saison.

Les Aigles disputeront leurs premiers matchs à l'extérieur alors qu'ils visiteront à deux reprises les représentants de l'Université Memorial de Terre-Neuve, les 7 et 2 novembre prochain.

Pour leur part, les Aigles prendront part également à un tournoi hors-concours en fin de semaine prochaine à Fredericton. Le premier match pour les filles de Daniel O'Carroll cette saison est prévu pour le mardi 4 novembre prochain à Sackville contre les Mounties.

Le premier affrontement du bleu et or à domicile est prévu pour le dimanche 2 novembre prochain à 14h00 alors que les visiteurs seront les Aces-Em de Acadia. Cette année, la lutte devrait être vive dans la division nord pour l'obtention du championnat entre les Aigles Bleus, les Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard et les Tommies de St-Thomas.

Ce sont des étudiants inscrits au cours de "Communication graphique" qui ont fait le calendrier des matchs des Aigles Bleus. Cette classe de troisième année, composée d'une douzaine de personnes, a conçu le lettrage et le montage photographique. Il devrait être disponible prochainement. Le professeur Claude Roussel avait préparé le plan de ce travail qui a servi d'évaluation dans ce cours.

C'est Alain Bourget qui a eu la tâche de piloter les Aigles Bleus au soccer pour les deux dernières parties de la saison. Les Aigles ont connu de loin leur pire saison avec aucune victoire et deux matches nuls en 11 rencontres.

Plusieurs vétérans au soccer ont vu de victoires puisque si on ajoute les six derniers matchs des Aigles sans victoire l'an passé aux 11 de cette année, le dernier gain de cette équipe remonte à très longtemps. Quand s'arrêtera cette série d'insuccès?

Au hockey sur gazon, Les Aigles Bleus, ont terminé au deuxième rang de leur division derrière la puissante formation des Red Sticks de UNB. Les Aigles ont accumulé un très bon dossier de six victoires trois défaites et un match nul. L'attaquant Danielle Aude a brillé cette saison, marquant 16 buts ce qui constitue un record d'équipe en 15 ans d'existence.

Il y aura une équipe de tennis qui débutera après le tournoi qui est prévu le 2 novembre prochain. Pour les personnes intéressées, il suffit de se présenter au CEPS, au local 204. Vous pouvez vous inscrire en simple homme et femme, et aucun coût n'est prévu. Pour plus d'informations, demandez Jacques Brou.

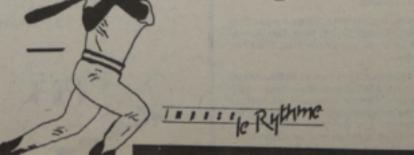
La nouvelle saison de cours de natation commencera les 4 et 5 novembre prochain. Les inscriptions ont lieu au CEPS, local 204. Il en coûtera \$5 pour suivre ces cours. Pour de plus amples détails, contactez Daniel Albert, au 858-4536.

Le Service des activités récréatives mieux connu sous le nom de SAR est à la recherche d'arbitres pour les ligues de hockey sur glace. Une bonne rémunération est accordée. Pour les intéressés, présentez-vous au CEPS, local 204 et demandez Heider Duarte ou composez le 858-4533.

Je vous rappelle que le tournoi de badminton du SAR sera présenté le samedi prochain novembre prochain à compter de 9h00 au CEPS. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dans les catégories suivantes: chez les hommes, catégorie A ou B, simple ou double, chez les femmes, catégorie simple ou double et la catégorie double mixte. La date limite d'inscription est le vendredi 30 octobre à midi. Les coûts d'inscriptions sont de 15 \$ par participant.

La séance de patinage libre à l'Aréna J.-Louis Lévesque a débuté hier. Cette activité qui a lieu à tous les dimanches débute à 21h30 et se termine à 23h00.

sports experts



Place Champlain 382-3906

Les responsables du circuit se réunissent aujourd'hui

La situation est confuse au hockey sur gazon

À la suite de leur victoire en demi-finale contre Terre-Neuve samedi dernier, les Angles Bleus au hockey sur gazon étaient, de même que le champion canadien présenté à Toronto le week-end prochain.

Yves Blouin

situation s'est toutefois compliquée par la suite de sorte que les Angles, au moment de mettre sous presse, ne savaient toujours pas si elles allaient y prendre part.

En effet, l'équipe de l'Université St-Mary's a logé un prêt relatif au match de samedi dernier, remporté par Moncton 1 à 0 contre la formation de Terre-Neuve. Ce prêt a été logé contre Terre-Neuve en raison de la présence de Magg Davis qui, selon les règlements du circuit interuniversitaire de l'Atlantique, serait indigible.

Par conséquent, les grands manitous de la ligue se réuniront ce midi (lundi) pour

discuter de cette situation quelque peu confuse. Si l'équipe terranuoviennaise est trouvée fautive, les Angles devront reprendre le match de la demi-finale contre St-Mary's. Advenant une défaite les Angles devront oublier la participation au championnat canadien.

Par contre, si les responsables jugent que la joueuse Davis est éligible, les Angles n'auront pas à reprendre le match et prendront part au championnat

canadien de hockey sur gazon.

LE FRONT a appris que l'instructeur Christine LeBlanc était mécontente de cette situation et elle a aussi mentionné que ses joueuses étaient frustrées.

Somme toute, les Angles attendent patiemment la décision des dirigeants du circuit. Si elle s'avère en défaveur des Angles, elles devront reporter une autre victoire pour mériter le droit de se rendre à Toronto en fin de semaine prochaine.

Championnat de cross-country de l'ASIA

Nos représentants reviennent bredouilles

Aucun coureur de l'équipe masculine de cross-country de l'Université de Moncton (U de M) n'a réussi à terminer parmi les cinq premiers lors du championnat de l'Atlantique en cross-country, tenu en fin de semaine à Halifax.

Aldo Chlasson

Chez les femmes, l'Université n'a pas été représentée puisque seulement 3 filles ont pris part à la compétition et il en fallait cinq. L'équipe gagnante a été celle de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Lucie Smith, de l'Université Dalhousie, a

terminé première dans la catégorie individuelle, avec un temps de 17 min 37 s. Debbie Basque a dû se contenter de la quatrième position avec un temps de 18 min 34 s. Chez les hommes, l'Université du Nouveau-Brunswick a enlevé les honneurs. Les représentants de l'Université de Moncton ont, quant à eux, pris le quatrième rang.

Le gagnant de la classe individuelle masculine a été Greg Hanson de l'Université Dalhousie. Gilles Gautreau, Sylvain Savoie et Guy Nowlan, tous trois de l'U de M ont terminés respectivement 8e, 10e et 17e.

Vainqueurs des Mounties 6 à 2, vendredi dernier

Les Aigles Bleus entament la saison du bon pied

Les Aigles Bleus, au hockey, champions de l'ASIA l'an dernier, ont amorcé la saison du bon pied en triomphant, sans trop de difficultés, des Mounties de Mount Allison par la marque de 6 à 2, dans un match présenté à Sackville, vendredi.

Yves Blouin

Les protégés de Len Doucet ont pris l'initiative de la rencontre dès la première période en marquant quatre buts sans riposte pour se donner une confortable avance après 20 minutes de jeu.

Au deuxième engagement, les Aigles ont croisé l'écart, ajoutant un autre but pendant que la défensive continuait son bon travail. C'était 5 à 0 après deux périodes.

Les Aigles ont enregistré leur sixième but en troisième, ce qui enlevait tout espoir aux Mounties. Plus, dans une cause perdue, les Mounties ont privé d'un jeu blanc Dave Quigley, qui a brillé de tous ses feux, en trompant sa vigilance à deux reprises.

Six joueurs différents, Serge Amyot, Eric Cormier, Simon Dubé, Max Davila et Roger Delbois, ont enfilé l'aiguille chez les Aigles.

Selon l'instructeur Doucet, beaucoup de progrès a été fait depuis le premier match pré-saison. «Notre offensive, et surtout notre jeu de puissance, se sont améliorés. Les joueurs ont été plus créatifs dans leurs jeux et notre défensive a connu un fort match», a-t-il expliqué à l'issue de la partie.

Zéro pour les Aigles au soccer

Les Aigles Bleus au soccer devront patienter jusqu'à l'an prochain avant de savourer une victoire. Ils se sont inclinés au compte de 3 à 0 vendredi dernier, à l'occasion du dernier match de la saison régulière disputé contre les champions de la division Nord, les Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard.

Yves Blouin

Les Aigles clôturent ainsi la pire saison de leur histoire avec un piètre dossier d'aucune victoire, de neuf défaites et de deux matchs nuls pour un maigre total de deux points, le pire du circuit de l'Atlantique.

Pour en revenir à la partie de vendredi dernier, les Aigles, qui étaient pilotés par Alain Bourget, ont joué une excellente première demie réussissant même à contenir les nombreux élans de l'adversaire. C'était alors 0 partout.

Toutefois, dans les 45 dernières minutes de jeu, les Panthers ont montré leur nette supériorité, enfilant trois buts sans riposte pour se sauver avec la victoire. Heider Duarte était d'office devant la cage des Aigles tandis que Gilles Chèvrière et Jean-Paul Gallant n'ont pas pris part à cette dernière partie en raison de blessures.

Attaque anémique

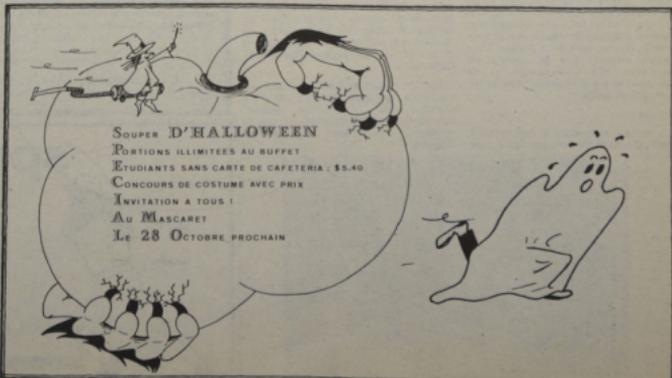
L'attaque des Aigles n'a pas produit comme on l'aurait voulu cette saison: seulement 11 buts en autant de matchs. Somme toute, une saison à oublier pour nos valeureux Aigles au soccer.

ENTRE LES LIGNES. Le trio de **SILLS, CORMIER** et **DAVILAULT** a joué un excellent match, tout comme celui composé de **DEBLOIS, SOUCY** et **COUTURIER-QUIGLEY**, a bien fait devant la cage des siens, repoussant 35 des 37 tirs des Mounties... Les Aigles avaient dépassé leur objectif de **40 mises**

en échec par match, ils en avaient déjà donné 42 à mi-chemin en deuxième. La prochaine partie aura lieu le mercredi 24 prochaine partie aura lieu le mercredi 29 octobre contre St-Thomas. Le premier match à domicile sera présenté le dimanche 2 novembre à 15h contre les Axemen d'Acadia.

LE FRONT

858-4526



Kicho

SOIREE INTERNATIONALE DANSE

A TOUS LES MERCREDIS SOIRS

C'EST QUOI?

C'est une soirée qui comprend:

60% DE "NEW MUSIC" tel que: U-2, Simple Minds, Dépêche Mode, Siduxie, Talking Heads, B-52, Cure, Lori Anderson, etc...
30% DE MUSIQUE FRANCOPHONE-INTERNATIONALE dans le style "New Music" et "Dance"
10% DE MUSIQUE EN D'AUTRES LANGUES que le français et l'anglais mais quand même du style "New Music" et "Dance".

EN PLUS : de 21h00 à 22h00 sera réservé aux activités culturelles soient: performances artistiques, lectures de poésies, lancement de livres, et autres activités touchant la communauté artistique de l'U. de M. et du grand Moncton.

** Surveillez le Front et les annonces dans le club pour les détails des activités qui seront présentées dans le premier volet de cette soirée.

* Si vous avez des idées ou suggestions d'activités qui pourraient alimenter ce volet de la soirée, n'hésitez pas à contacter le gérant au 858-4487.

PATIENCE - Nous sommes seulement au début de la création de cette soirée, mais patientez avec nous et vous allez voir une soirée fort intéressante se développer.

MERCREDI SOIR, la soirée "New Music" avec une saveur internationale

MERCREDI SOIR, la soirée où tout le monde est quelq'un!

MERCREDI SOIR, autant bien pour les oreilles que les pieds!

VLÀ LA CHANCE DE FAIRE PARTIE DE L'INNOVATION du mercredi soir au Kicho!

C'est une soirée qui est très exigeante au niveau de recherche musicale alors, si tu connais de la musique du Style New Music, francophone, Européenne ou d'une langue autre que le français et l'anglais, n'hésite pas de laisser une note au disc-jockey avec le nom de l'orchestre et, si possible, l'étiquette et le numéro d'analyse.

POUR COMPLÉTER LA SOIREE - Les scientifiques du Kicho vont développer sous peu un mélange spécial d'alcool qui sera nommé "Fédération-K". Cette nouvelle création sera disponible à tous les mercredis soir à un prix ridiculement bas.

* Surveillez les affiches dans le club pour le lancement de cette nouvelle consommation.

MERCREDI SOIR, AUTANT BIEN POUR TES OREILLES QUE TES PIEDS!

VENDREDI 31 OCT.
HALLOWEEN #1 au CEPS avec
"HAYWIRE"

pour ceux qui n'iront pas au spectacle le **Kacho sera ouvert** comme d'habitude avec sa soirée "New Music".

HALLOWEEN II

Déguise-toi samedi soir
et tu pourras
GAGNER

1ER PRIX 100\$

2ième PRIX 75\$

3ième PRIX 50\$

Heures folles jusqu'à 22h00

LOISIRS SOCIO-CULTURELS

Centre universitaire de Moncton

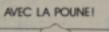
SPECTACLES/CINEMA-NOVEMBRE 86

Les Productions Normand Gélinas Inc. présentent

Je me marie pas

JE FAIS UNE SOEUR

AVEC LA POUNE!



PLUS DE 483 RIRESP
1 Au 16 secondes!

MISE EN SCÈNE DE NORMAND GÉLINAS

COMÉDIE DE NORMAND GÉLINAS ET SERGE HAMELIN

AVEC: ROSE OUELLETTE "LA POUNE!"

NORMAND GÉLINAS

LOUIS DE SANTIS - ROGER GARCEAU

LOUISE MATTEAU - JACQUES PIPERNI

Vendredi 14 NOVEMBRE, 86 à 20h30

Auditorium A-119 SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Centre universitaire de Moncton

Au

Ciné-Campus

cette semaine

LEGEND

Voir en page 18



Les Foubrac



Mercredi 26 NOVEMBRE 86 à 20h30

Auditorium A-119 SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Centre universitaire de Moncton